

Rapport d'activités 2024



"Les offices de tourisme sont des organismes de promotion touristique, dont le régime juridique est prévu dans le code du tourisme. Ils concourent à faciliter le séjour des touristes dans les communes touristiques, les stations classées de tourisme et toutes les autres destinations touristiques."

(Ministère de l'Economie et des Finances)

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20250610-DL2025-0138-DE
Date de télétransmission : 19/06/2025
Date de réception préfecture : 19/06/2025

1. Contexte et Enjeux 2024

Tendances nationales

En 2024, malgré un contexte économique tendu, 62 % des Français sont partis en vacances, un record selon le baromètre Opodo. On note un recul de l'usage du web pour préparer les séjours (-4 pts vs 2023), contre un regain du offline. La France reste une destination plébiscitée (76 % des vacanciers), avec des séjours marchands (43 %) en légère hausse.

- Hausse des courts séjours marchands : +600 000 Français en plus pour des week-ends (1 à 3 nuits).
- Retour des agences et de l'accueil physique : 78 % ont préparé leur séjour en ligne (contre 84 % en 2019).
- 48 % considèrent les vacances comme un besoin vital, même en cas de restrictions budgétaires.

Tendances régionales — Département des Pyrénées-Orientales

- Recul de la fréquentation en juillet (-1,3 %) mais pic de croissance en septembre (+9,4 %).
- Clientèle espagnole et néerlandaise en hausse sur la Côte Vermeille.
- Durée moyenne de séjour courte (1,4 nuit) sur les aires camping-car.

Observatoire Flux Vision et G2A

Capacité d'accueil : 31 669 lits touristiques.

La destination Pyrénées Méditerranée a enregistré 1 451 600 nuitées (+2,7 %).

La fréquentation étrangère atteint 20,2 % (notamment les Néerlandais). Août reste le mois fort, juillet en légère baisse (JO, économie, canicule). Les Albères confirment leur rôle d'équilibre entre littoral et intérieur.

En 2024, dans un contexte économique contraint mais marqué par un besoin fort d'évasion, la destination Pyrénées Méditerranée a confirmé son attractivité. Alors que les séjours en France se renforcent et que les courts séjours explosent, notre territoire enregistre une croissance globale des nuitées (+2,7 %), portée par les campings et la clientèle de proximité.

Les retours vers un tourisme plus humain et plus local renforcent la pertinence de notre stratégie d'accueil et d'animation hors les murs.

Annexe 1 : observatoire G2A

2. Fréquentation et Accueil du Public

Bureaux d'Information Touristique (BIT)

50 000 visiteurs ont été accueillis, avec une hausse dans les bureaux de Cerbère et de Saint-Genais.

En revanche, les bureaux de Laroque, Sorède, Elne, Saint-André ont subi une baisse de fréquentation.

L'office de tourisme, engagé dans une démarche de progrès (Qualité Tourisme devenu Destination d'Excellence), suit les avis clients :

- Retours clients très positifs, notamment sur la qualité de l'accueil et la pertinence des conseils.
- Nécessité d'améliorer l'accessibilité et la fluidité des services.
- Incompréhension des horaires partagés

Annexe 2 Bilan des Avis Clients 2024 – OTI Pyrénées Méditerranée

Obtention de la 1ère catégorie

En 2024, l'OTI a obtenu le classement en 1ère catégorie, marquant une reconnaissance de la qualité des services et de l'organisation des bureaux d'information.

Ce classement renforce la crédibilité et la visibilité de l'OTI auprès des partenaires institutionnels et du public.

En 2024, afin de garantir la sécurité des agents, l'Office de Tourisme Intercommunal a instauré la présence systématique de deux personnes par bureau durant les périodes d'accueil au public.

Cette contrainte, bien que justifiée par des enjeux de prévention, a nécessité une réduction des amplitudes horaires, avec une organisation en demi-journées dans plusieurs bureaux. Si cette mesure visait un compromis entre sécurité et gestion des ressources, elle s'est révélée contre-productive : la fréquentation a baissé dans les bureaux d'accueil concernés et les retours terrain ont montré une frustration du public face à ces horaires restreints.

Accueil Hors Les Murs (AHLM)

83 participations dans 7 campings, avec deux agents mobilisés. L'opération reste bien accueillie, malgré une baisse de fréquentation en juillet (JO, météo). L'expérience client reste très positive.

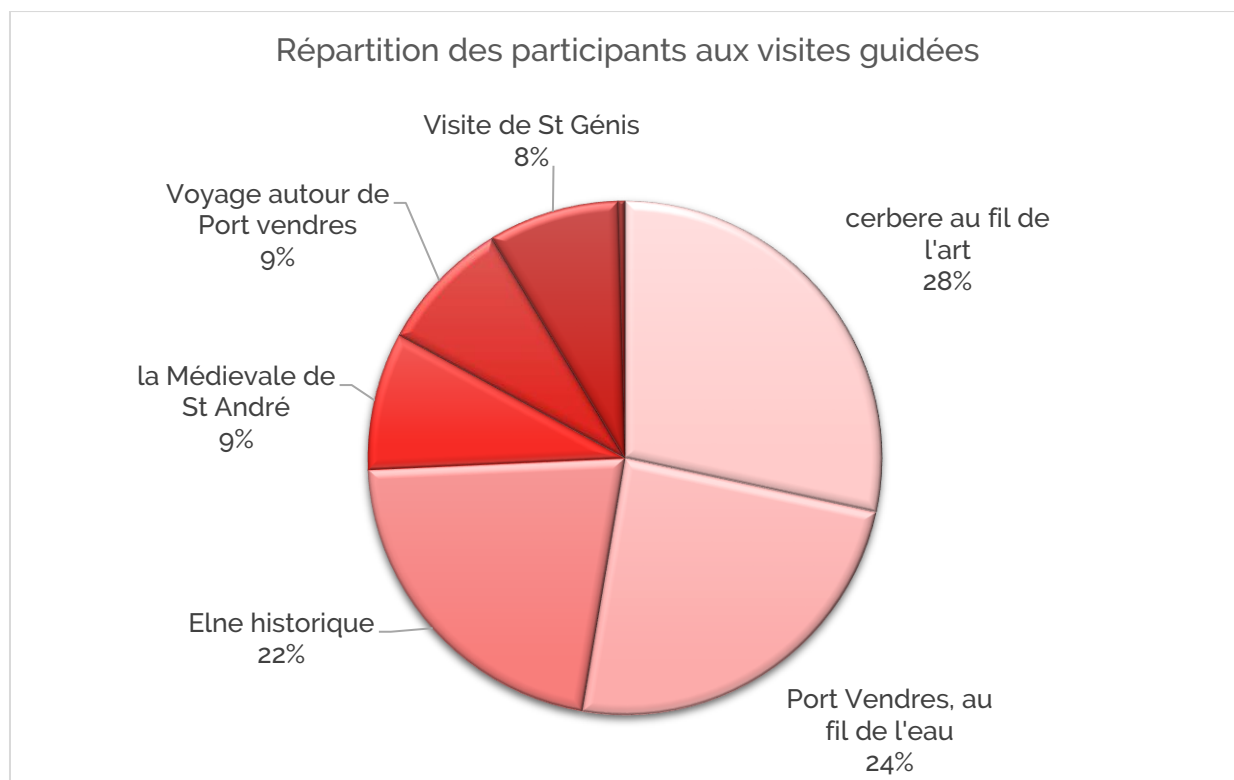
3. Actions, Visites et Événements

Près de 500 personnes ont participé aux Visites guidées

En 2024, l'office de tourisme a mis en place de nouvelles visites comme "Cerbère au fil de l'art" et "Port-Vendres au fil de l'eau » qui ont rencontré un franc succès.

L'association PASTOR reste très active pour les visites sur Sorede.

Le développement des randonnées retirade avec les scolaires continue avec 130 élèves accueillis.



Plus de 240 personnes ont participé au traditionnel rallye Rando à Laroque des Albères sur 4 dates, jeux associant ludisme et découverte du territoire.

Fusion avec le Baludik de l'Office de tourisme d'Argeles sur Mer

Depuis 2020, les offices de tourisme ont créé des jeux en autonomie dans les villages et espaces naturels. Dans un souci de rationalisation des coûts et pour une meilleure visibilité, il a été décidé de créer un seul compte BALUDIK sur l'ensemble de la CC ACVI, porté par l'OTI et co-financé avec l'Office de tourisme d'Argeles sur Mer.

La note moyenne attribuée par les utilisateurs s'élève à 4,44, pour environ 2 400 téléchargements recensés.

[Annexe : bilan BALUDIK](#)

Escale à Port-Vendres

La première édition d'Escale à Port-Vendres, festival maritime co-organisé par la Ville et l'Association Escale à Port-Vendres, a été un succès, avec 20 000 visiteurs sur 3 jours et 6 600 visites de bateaux.

Trois grands voiliers et une trentaine de voiles latines ont animé le vieux port, accompagnés d'une programmation culturelle riche (concerts, expositions, ciné maritime, médiations).

Le public, majoritairement local, a exprimé une grande satisfaction.

Malgré des contraintes logistiques (stationnement, circulation) et un budget à équilibrer (188 000 € de charges), l'événement a permis de dégager des provisions pour l'édition 2026.

Des axes d'amélioration sont identifiés, notamment une meilleure implication des acteurs locaux, un renforcement des financements privés, et une communication ciblée vers de nouveaux publics (Haute-Garonne, Aude, Catalogne Sud).

En plus d'avoir assuré la billetterie pour le compte de l'association et d'avoir organisé des visites guidées, l'Office de tourisme a soutenu l'événement à hauteur de 20 000 €

[Annexe « Bilan Escale Port Vendres, réalisé par la ville »](#)

Événements œnotouristiques et productions locales

- 26 dates d'apéritifs vigneronniers entre mai et octobre, avec une bonne fréquentation en août-septembre.
- Valorisation du Fascinant Week-end et des balades vigneronnes en kayak, mettant en avant la richesse viticole du territoire.
- Réalisation des soirées gourmandes par l'Association « Saveurs des Albères » qui ont bien fonctionné dans l'ensemble. Comme chaque année, l'Office de tourisme intercommunal Pyrénées Méditerranée a accompagné l'association dans la mise en place des soirées gourmandes dans tous les villages volontaires des Albères et l'Illibérès. Avec un cahier des charges très strict, ce sont uniquement des producteurs locaux qui proposent des produits de qualité.
- Création de vidéos des producteurs locaux qui seront diffusées en 2025

[Annexe « Bilan des apéritifs vigneronniers »](#)

jeu Tomas et Léo

- Création et diffusion d'un jeu pour sensibiliser au patrimoine local, bien qu'une sortie tardive ait limité sa visibilité, soutenu par l'OFB

4. Promotion et Numérique

Salon de la Plongée – Paris (11-14 janvier 2024)

- 60 000 visiteurs
- Stand partagé entre l'OTI, l'office de tourisme de Banyuls sur Mer, les clubs volontaires de Cerbère et Port-Vendres, ainsi que le Parc Marin
- Conférence sur "Le territoire idéal pour plonger durablement en Méditerranée" avec l'OFB
- Environ 150 personnes touchées directement sur 4 jours mais très peu d'échanges directs avec l'OTI
- 112 nouveaux contacts collectés grâce à un jeu-concours
- Docs diffusées : 175 Guides Destination, 150 cartes rando, 50 cartes Pyrénées-Orientales

Salon Occ'ygène – Toulouse (1-3 mars 2024)

- Salon organisé par l'ADT avec un stand OTI qui a partagé sa banque avec les pros volontaires du comptoir des loisirs
- 12 000 visiteurs (+20% par rapport à 2023)
- Focus sur le tourisme écoresponsable et les activités de plein air
- Mise en avant des randonnées, séjours nature et loisirs locaux
- Réalisation d'une conférence sur la Retirade pour présenter la randonnée accompagnée de l'OTI

Escale à Sète – Promotion du patrimoine maritime

- Présence active aux côtés des communes de la Côte Vermeille
- Valorisation d'Escale Port Vendres
- Collaboration avec des associations locales et le département

Participation à un work shop sur Barcelone

- Occasion d'échanger avec des agences de tourisme, des journalistes pour faire connaître notre culture/savoir-faire et surtout de mieux appréhender ceux que recherchent nos voisins catalans.

Diffusion de la Carte aux Trésors le 21 août : 1,74 million de téléspectateurs a suivi l'émission.

Tournage, pour l'émission "Enquête de région " diffusion le 2 octobre sur France 3

Soutien financier pour la mise en place du Challenge des 3 Trails

Swim Run : communication avec l'Office de Tourisme d'Argelès-sur-Mer avec un soutien financier.

Site web et réseaux sociaux

208 500 sessions au total

- Fort impact du référencement naturel (Organic Search : 182k utilisateurs).
- 174 000 utilisateurs actifs en 2024, avec une nette progression.
- Pages les plus consultées : Perthus & La Jonquera (23k vues), Sentier Littoral (12k vues).

Stratégies et campagnes marketing

- Campagnes réseaux sociaux (Paid Social) en croissance mais nécessitant plus de diversité.
- Priorisation du SEO pour maintenir la visibilité et renforcer l'engagement via des vidéos courtes et du contenu interactif.

Animation de l'outil GEOTREK

Utilisé par le service "entretien des randonnées pédestres" de la Communauté de Communes ACVI, cet outil a été également décliné en support de valorisation des Activités de Pleine Nature (APN).

Il permet d'informer en temps réel les randonneurs sur les fermetures de portions de sentiers, que ce soit en raison de travaux d'aménagement ou, comme cela a été le cas cet été, suite à des arrêtés communaux ou préfectoraux en lien avec les risques d'incendie.

Un travail de mutualisation est engagé avec le Département afin d'unifier les offres de randonnée présentes sur GEOTREK PyMed et d'améliorer leur visibilité.

- Plus de 200 activités accessibles sur la plateforme GEOTREK, pour encourager la mobilité douce
- Les circuits randonnés sont également intégrés à l'application CIRKWI, renforçant ainsi la diffusion auprès des visiteurs.

Soutien au tourisme durable et patrimonial

- Travail avec le service développement durable et la Région Occitanie sur une micro mission pour favoriser les déplacements en train.
- Engagement vers la certification "Green Destinations" pour 2025 avec un programme de formation grâce à l'AMI CRTL-AFDAS-ADEME
- Développement de visites d'art urbain et de nouvelles expériences immersives.
- Sensibilisation aux comportements des visiteurs vis-à-vis de la vache massanaise via une vidéo et un article de blog
- Valorisation de la Vallée des tortues dans un article de blog et lors de la semaine Mar I Munt d'Automne

Actions non réalisées :

- Plusieurs projets patrimoniaux n'ont pas pu être menés à terme suite à la démission de la chargée du tourisme patrimonial.
- Le suivi du Master Patrimoine et la mise en place d'un service dédié ont été retardés suite à la retraite anticipée de la personne en charge de la mise en place des visites pour les groupes
- L'organisation et le suivi des visites guidées thématiques ont été impactés suite à ces deux départs et des arrêts maladie

Conclusion

2024 marque une progression positive pour le tourisme sur le territoire malgré quelques ajustements nécessaires sur les ouvertures des bureaux d'information

La stratégie 2025 visera à consolider ces acquis en mettant l'accent sur la durabilité, la valorisation du tourisme patrimonial et la digitalisation.

5. Ressources Humaines et Organisation

En 2024, six comités de direction ont été organisés.

Deux modifications importantes de la gouvernance ont été adoptées par le conseil communautaire de la CC ACVI, suite aux démissions de certains membres :

- En avril, modification du collège 1
- En décembre, modification du collège 2

Signature de l'accord de branche n°39

À la suite de plusieurs commissions paritaires, les partenaires sociaux ont signé, le 18 octobre 2022, l'accord n°39, visant à actualiser le système de classification de la branche des organismes de tourisme. Ce nouveau système repose sur une définition précise du poste de travail, lisible via une grille de classification structurée autour de trois grandes catégories professionnelles :

- Employés (Échelon 1),
- Agents de maîtrise et techniciens (Échelon 2),
- Cadres (Échelon 3).

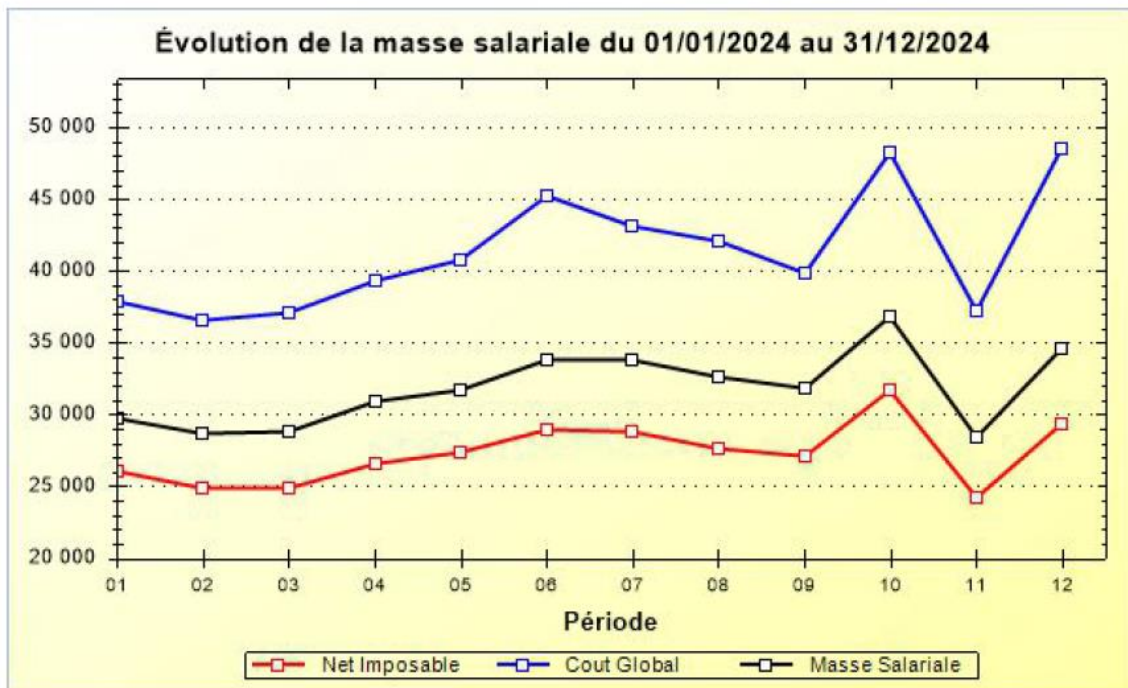
Au sein de chaque catégorie, l'échelon est défini selon quatre critères : le degré de compétences techniques, le degré d'autonomie, le niveau de responsabilité et la capacité de représentation/communication.

L'accord n°39 remplace intégralement l'accord du 10 décembre 2001 et redéfinit les articles 37 à 40 de la convention collective nationale. La nouvelle grille indiciaire est applicable depuis le 1er mai 2023, et la classification est mise en œuvre au plus tard le 1er janvier 2024.

Dans ce cadre, un travail approfondi sur les fiches de poste a été mené au sein de l'EPIC. Ces nouvelles fiches ont été présentées en septembre 2023, validées dans le cadre du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) 2024, puis rendues effectives au moment du vote du budget 2024.

Cette révision a également eu pour conséquence une revalorisation de plusieurs rémunérations, certaines n'étant plus conformes au regard des missions réellement exercées par les agents. Cette mise en conformité a été intégrée dans le budget 2024.

[Annexe : bilan social](#)



Annexe 7 ; bilan social réalisé par le cabinet comptable

Organisation et contraintes

La présence de deux agents par bureau a été imposée par la directrice- ordonnateur pour des raisons de sécurité. Pour contenir la masse salariale, les horaires d'accueil ont été réduits, avec un impact négatif sur la satisfaction à la fois des élus, du public et des agents.

Cette réorganisation n'a pas allégé la charge de travail. Elle a parfois intensifié le rythme sur des plages plus courtes. L'équipe a exprimé sa fatigue lors des réunions d'équipe bilan et la mise en place de la RSE.

Absentéisme et recrutement

L'année a été marquée par une hausse notable des arrêts maladie, avec un impact significatif sur l'organisation estivale :

- Une conseillère en séjour, en charge de la taxe de séjour et future remplaçante de l'assistante comptable, a été en arrêt toute l'année 2024 ;
- La responsable Qualité / planning, statut fonctionnaire-mise à disposition CC ACVI, a été en arrêt de juillet à décembre (retour prévu en mars 2025) ;
- L'assistante comptable / accueil a été en arrêt un mois en août ;
- La standardiste a été absente d'août à décembre.

Malgré ces absences, l'équipe a su faire preuve d'une grande capacité d'adaptation, réorganisant les plannings.

Si les horaires d'ouverture des bureaux ont été réduits, le temps de travail des agents est bien entendu resté identique. Les équipes tournaient entre plusieurs sites : un bureau était ouvert le matin, un autre l'après-midi, et les agents changeaient de lieu, dans la

journée pour garantir la présence de deux personnes à chaque ouverture. Ceux qui n'étaient pas en accueil effectuaient du travail de back office.

Cependant, la multiplication des arrêts maladie en juillet-août a fortement perturbé cette organisation, obligeant à réajuster en permanence les plannings.

Aussi, Les agents ont souvent été redéployés dans l'urgence, avec des conséquences logistiques récurrentes : gestion des clés, oubli de chargeurs ou de matériel.

Même si chaque agent disposait d'un ordinateur portable et d'un sac dédié, le dispositif s'est révélé complexe, énergivore, et sans effet tangible sur la qualité de l'accueil ou la satisfaction du public.

Afin de répondre à ces défis et à la montée en charge des missions, plusieurs renforts qualifiés ont été mis en place :

- le renfort du pôle comptable, pérennisé, pour accompagner la gestion de la taxe de séjour, dont la compétence a été transférée à l'OTI par la CC ACVI dans la convention d'objectifs et de moyens ;
- Le poste de vidéaste, initialement en apprentissage, a été maintenu en CDD ;
- Une apprentie a été recrutée pour accompagner le dossier "Green Destinations" dont la candidature portera sur l'ensemble de la CC ACVI pour plus de cohérence territoriale.

Mise en place de la RSE

L'Office de Tourisme a amorcé en 2024 une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), à la suite d'une formation dispensée par le CRTL. Cette dynamique collective a abouti à un temps de travail d'équipe à Cerbère en novembre, autour de la définition de la raison d'être de l'OTI, en vue de l'élaboration d'un plan d'actions concret en 2025.

Mise en place du Compte Épargne-Temps (CET)

En 2024, l'Office de Tourisme Intercommunal a instauré un Compte Épargne-Temps (CET) pour les salariés de droit privé, conformément à la convention collective des organismes de tourisme. Ce dispositif permet aux agents d'épargner des jours non pris (congrés, RTT, heures supplémentaires...) dans une limite de 11 jour ouvrée par an, avec un plafond fixé à 50 jours.

L'employeur s'est engagé à abonder à hauteur d'1 jour supplémentaire pour chaque tranche de 11 jour capitalisée. Ce dispositif vise à offrir davantage de souplesse aux agents tout en valorisant leur engagement. : 166 h en 2024 (vs 154 h en 2023)

Formations suivies par les agents en 2024

- Excel, Google Analytics, intelligence artificielle, séminaire e-tourisme à Pau
- Anglais, Espagnol,
- œnologie au Mas Reig
- Gestion de crise, réglementation des meublés
- eductours (comptoir des loisirs), Tourinsoft,
- Écriture de dossier de presse

6. Bilan Financier

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF						II
VUE D'ENSEMBLE						A1
EXECUTION DU BUDGET						
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	1 072 600,86	G	1 007 207,52	G-A -65 393,34
	Section d'investissement	B	6 607,60	H	24 977,02	H-B 18 369,42
		+		+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	313 687,79 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	4 387,05 (si excédent)	
		=		=		
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	1 079 208,46	Q= G+H+I+J	1 350 259,38	=Q-P 271 050,92
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)		Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
		Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
		TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	1 072 600,86	= G+I+K	1 320 895,31	248 294,45
	Section d'investissement	= B+D+F	6 607,60	= H+J+L	29 364,07	22 756,47
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 079 208,46	= G+H+I+J+K+L	1 350 259,38	271 050,92

Si l'Office de Tourisme Intercommunal Pyrénées Méditerranée a clôturé l'exercice 2023 avec un excédent cumulé de 318 074,84 €, l'année 2024 est marquée par l'augmentation des charges avec un déficit de fonctionnement de 65 393,34 €.

Recettes

Taxe de séjour (75)

En 2024, l'Office de Tourisme a travaillé avec la trésorerie pour intégrer la taxe additionnelle régionale, mobilisant fortement les équipes. Cet effort a permis de collecter 621 927 €, dépassant les prévisions (570 000 €).

Même si ce montant semble inférieur aux 696 841,80 € inscrits au compte administratif 2023, il faut rappeler que cette somme comprenait un versement exceptionnel de 131 702 € lié à la taxe de séjour 2022, mandaté fin 2023 mais non rattaché comptablement à cet exercice. En réalité, la taxe de séjour perçue pour 2023 s'élève à 565 139,80 €.

Ainsi, la collecte 2024 est supérieure à celle de 2023, prouvant que les efforts déployés ont porté leurs fruits et que l'objectif budgétaire fixé par la collectivité est atteint.

Boutiques/prestations (70)

Jusqu'en 2023, les remboursements liés à la billetterie ou à la vente de marchandises perçus pour le compte des communes — sans commission pour l'Office — étaient comptabilisés dans le budget de l'OTI, alors même que ce dernier n'était qu'un simple

intermédiaire. En 2024, un travail d'écriture comptable a permis de clarifier la situation : seules les recettes réellement perçues pour le compte de l'OTI sont désormais inscrites dans le poste « recettes », offrant une vision plus fidèle de l'activité de l'Office.

Atténuation de charges

Ce poste s'élève à 39 283.84 €, contre 37 086.16€ en 2023. Il s'agit des remboursements par la CPAM des indemnités journalières des salariés en arrêt maladies et les aides octroyées dans le cadre de l'apprentissage.

La section d'investissement s'élève à 68 370.87 € en recettes, à noter qu'il n'y a pas de restes à réaliser

L'année 2024 présente un déficit de fonctionnement de 65 393.34 €, lié principalement à une hausse importante des charges de personnel (+27 % par rapport à 2023).

Cette augmentation au chapitre 12 s'explique par

- Le recours au personnel saisonnier pour compenser les arrêts maladie longue durée ;
- Augmentation des salaires pour être en conformité avec la convention collective tourisme ;
- Paiement des arrêts maladies pas toujours compensés au chapitre 013 (remboursements pas toujours effectifs en fonction du personnel et de la durée de l'arrêt maladie) et des aides d'apprentissages lissées sur 2024/2025.

Cependant, l'OTI conserve un excédent global de 271 050.92 € grâce aux bons résultats cumulés des années précédentes.

[Annexe Compte Administratif 2024](#)

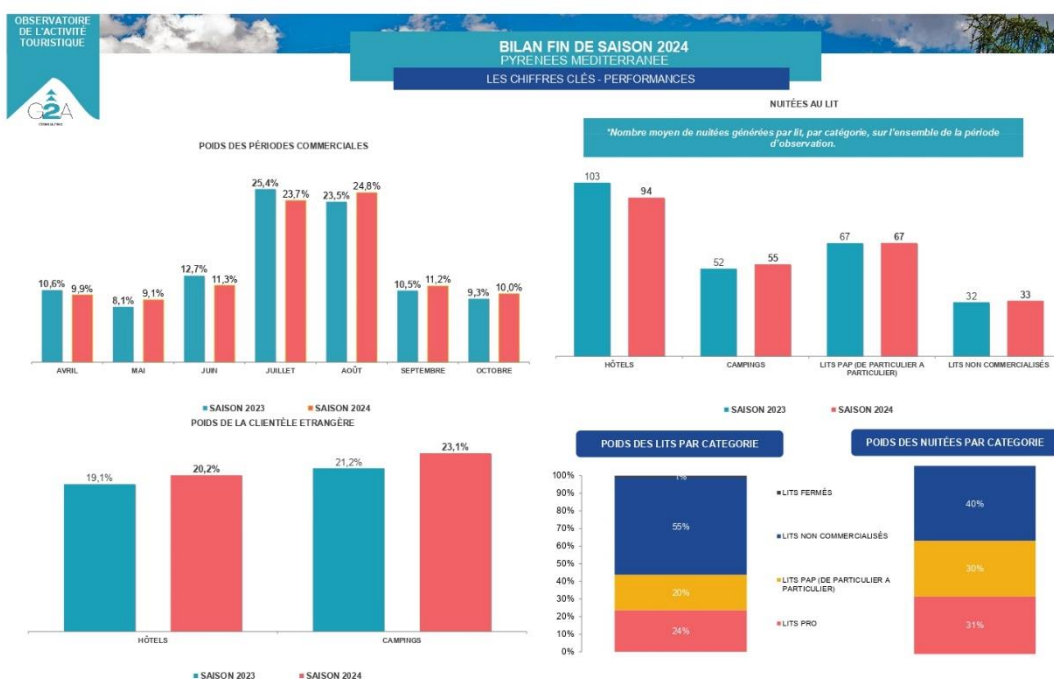


OBSERVATOIRE DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE		BILAN FIN DE SAISON 2024 PYRENEES MEDITERRANEE	
		SOMMAIRE	
PAGE DE GARDE			p1.
SOMMAIRE			p2.
	LES CHIFFRES CLÉS - VOLUMÉTRIE & ÉVOLUTIONS		p3.
	LES CHIFFRES CLÉS - PERFORMANCES		p4.
FRÉQUENTATION GLOBALE			p5.
ANALYSE À MOYEN TERME			p6.
TAUX D'OCCUPATION PAR TYPE D'HEBERGEMENT			p7.
RÉPARTITION DU TAUX D'OCCUPATION ENTRE LOCATAIRES & PROPRIÉTAIRES - RÉSIDENCES & AGENCES			p8.
LES CATÉGORIES D'HÉBERGEMENTS			p9.
	<i>LITS PRO</i>		p10.
	<i>HÔTELS</i>		p11.
	<i>CAMPINGS</i>		p12.
	<i>LES MARCHÉS (NATIONALITÉS) DES LITS PRO</i>		p13.
	<i>LITS PAP (DE PARTICULIER A PARTICULIER)</i>		p14.
ANNEXES			p15.
	<i>LISTE DES RÉPONDANTS</i>		p16.

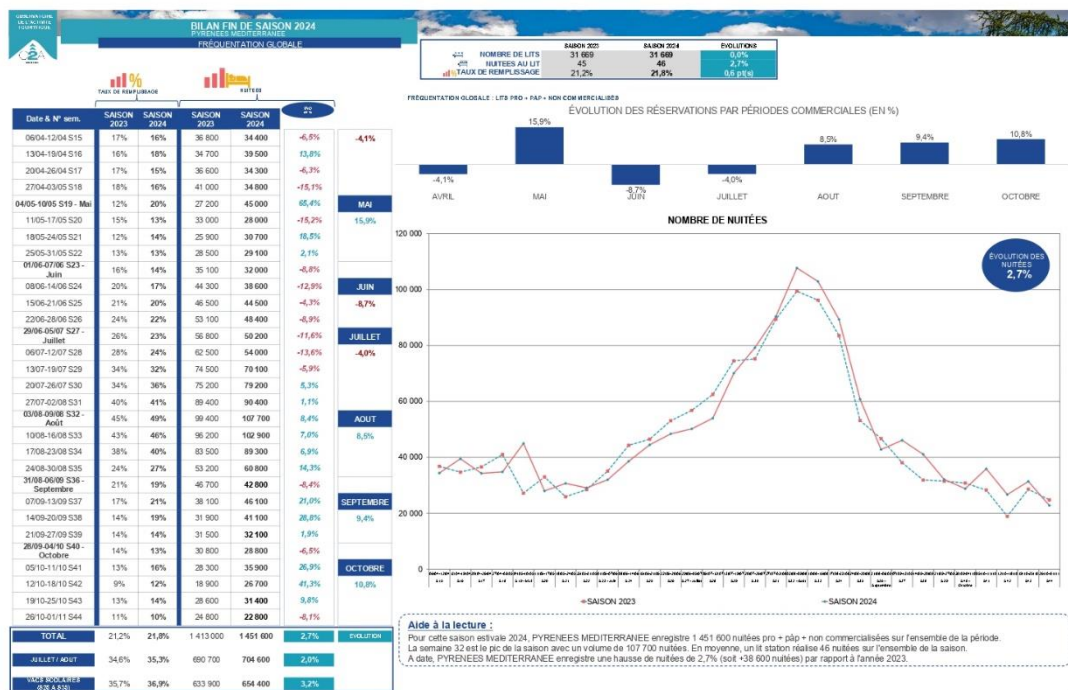
p2.



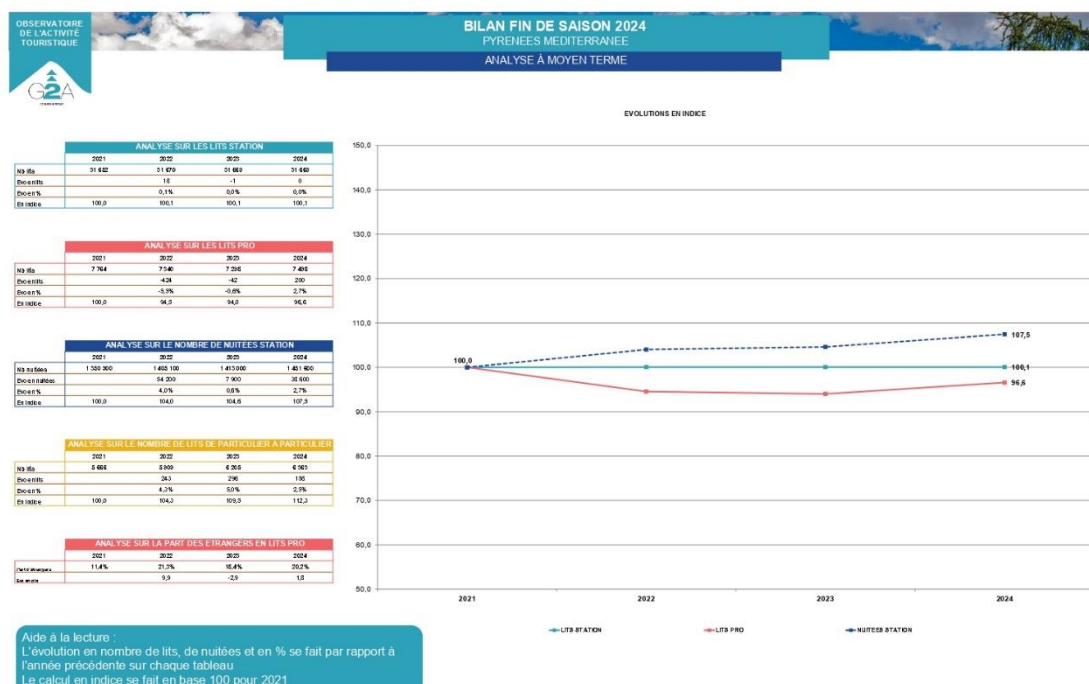
p3.



p4.



p5



p6

DEAN F.M. DE SAISON 2024
PYRENEES MEDITERRANEE
TAUX D'OCCUPATION PAR TYPE D'HEBERGEMENT

	SAISON 2023	SAISON 2024	Δ %	SAISON 2023	SAISON 2024	Δ %	SAISON 2023	SAISON 2024	Δ %	SAISON 2023	SAISON 2024	Δ %
06/04-12/04 S15	49%	38%	-11,1	7%	15%	8,2	14%	16%	3,9	44%	36%	-8,8
13/04-19/04 S16	47%	48%	1,7	10%	38%	28,1	15%	31%	15,9	42%	41%	-0,4
20/04-26/04 S17	50%	43%	-7,0	12%	21%	9,2	18%	23%	5,7	43%	36%	-7,7
27/04-03/05 S18	55%	36%	-18,7	15%	16%	1,9	20%	19%	-1,2	44%	33%	-11,2
04/05-10/05 S19 - Mai	54%	63%	8,7	9%	35%	26,6	16%	40%	23,9	27%	42%	15,2
11/05-17/05 S20	61%	51%	-10,1	12%	19%	7,6	19%	24%	4,2	36%	28%	-7,9
18/05-24/05 S21	56%	52%	-3,9	10%	15%	4,9	18%	21%	3,8	30%	32%	2,8
25/05-31/05 S22	49%	40%	-8,2	13%	13%	0,0	19%	18%	-1,1	32%	29%	-2,9
01/06-07/06 S23 - Juin	47%	46%	-1,0	33%	27%	-6,1	35%	29%	-6,1	37%	34%	-2,6
08/06-14/06 S24	58%	46%	-11,9	42%	29%	-12,9	43%	31%	-12,5	39%	36%	-2,8
15/06-21/06 S25	61%	49%	-11,9	47%	38%	-9,0	47%	38%	-9,2	43%	40%	-2,5
22/06-28/06 S26	61%	62%	1,8	49%	41%	-7,4	49%	43%	-6,3	42%	40%	-2,2
29/06-05/07 S27 - Juillet	66%	41%	-25,8	57%	36%	-20,4	55%	36%	-18,7	38%	37%	-1,0
06/07-12/07 S28	70%	56%	-13,3	60%	44%	-16,3	59%	44%	-14,7	51%	40%	-10,9
13/07-19/07 S29	77%	71%	-5,8	64%	64%	-0,2	65%	63%	-2,0	60%	53%	-6,2
20/07-26/07 S30	73%	80%	6,6	69%	76%	7,8	69%	75%	5,9	59%	60%	1,1
27/07-02/08 S31	87%	85%	-2,0	81%	89%	8,5	80%	78%	-1,5	65%	65%	-0,3
03/08-09/08 S32 - Août	88%	89%	0,8	86%	91%	5,1	86%	92%	6,1	73%	76%	3,8
10/08-16/08 S33	87%	90%	2,2	86%	89%	3,7	86%	89%	3,2	70%	76%	7,9
17/08-23/08 S34	86%	87%	0,6	70%	89%	19,0	73%	81%	8,4	65%	72%	7,1
24/08-30/08 S35	78%	77%	-1,3	60%	62%	2,4	60%	64%	3,5	47%	54%	6,8
31/08-06/09 S36 - Septembre	72%	64%	-7,7	53%	50%	-3,0	55%	51%	-3,8	44%	47%	3,1
07/09-13/09 S37	75%	71%	-4,2	33%	56%	23,3	39%	57%	18,3	42%	44%	1,7
14/09-20/09 S38	67%	62%	-5,3	11%	38%	26,2	21%	42%	20,7	39%	36%	-2,8
21/09-27/09 S39	56%	57%	0,8	7%	24%	16,9	18%	32%	14,3	34%	30%	-4,4
28/09-04/10 S40 - Octobre	53%	43%	-10,5	3%	13%	10,7	13%	20%	6,2	30%	26%	-3,2
05/10-11/10 S41	50%	49%	-1,5	2%	23%	21,4	10%	26%	15,9	27%	32%	5,2
12/10-18/10 S42	37%	33%	-4,1	1%	14%	13,3	7%	18%	10,6	23%	29%	5,1
19/10-25/10 S43	44%	46%	2,2	1%	7%	6,3	8%	15%	6,6	33%	25%	-8,2
26/10-01/11 S44	36%	37%	1,4	1%	3%	2,6	8%	9%	1,8	34%	19%	-14,2
TOTAL	61,7%	57,1%	-4,6	33,4%	38,5%	5,1	37,5%	40,9%	3,4	43,1%	41,8%	-1,3
BILLET/AJOUT	79,2%	75,0%	-4,2	70,2%	69,4%	-0,7	70,2%	69,1%	-1,1	58,6%	59,5%	0,9
VACANCES SCOLAIRES (S20 A S35)	80,8%	79,3%	-1,5	71,8%	73,6%	1,7	72,1%	73,2%	1,1	61,1%	62,3%	1,2

pt.

ÉTÉ 2024

PYRENEES MEDITERRANEE



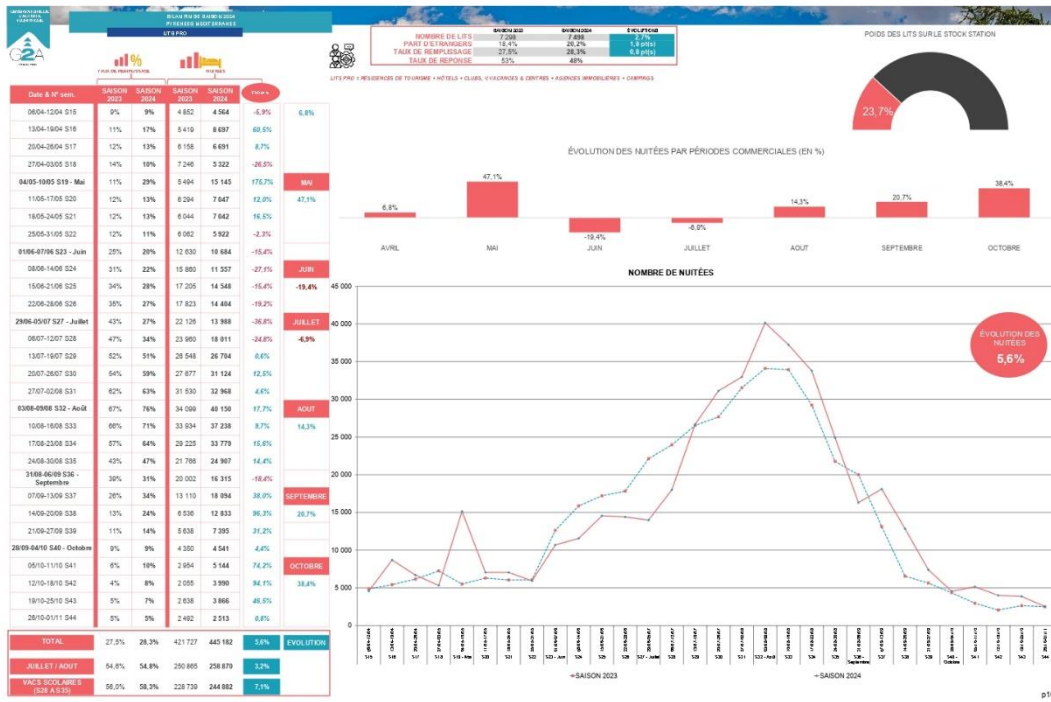
LES CATÉGORIES D'HÉBERGEMENTS



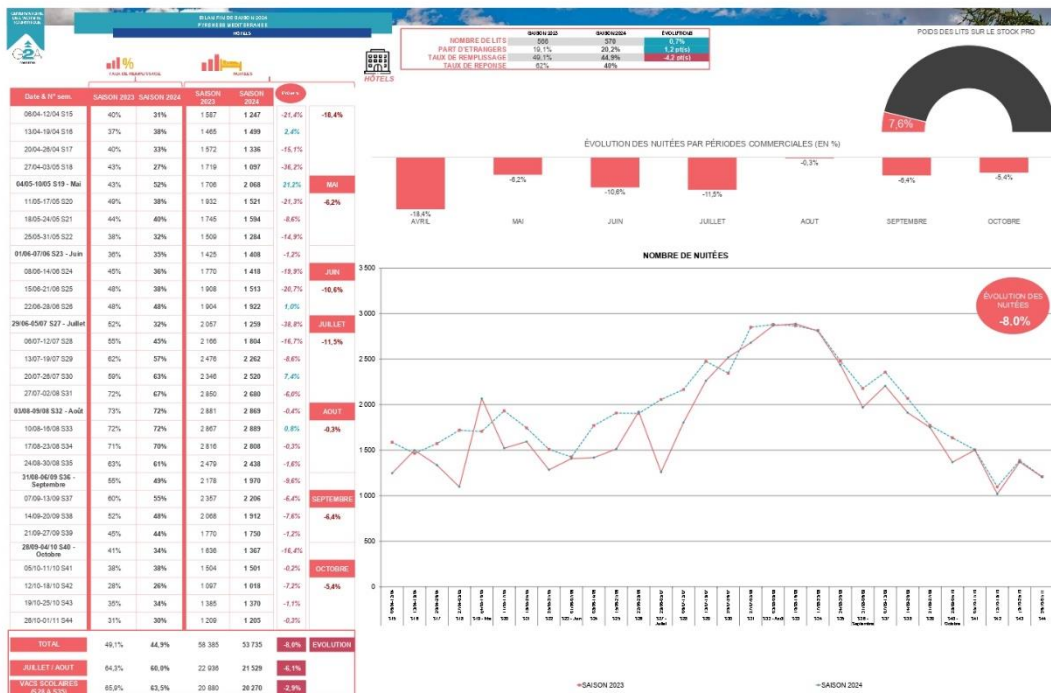





OBSERVATOIRE DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE



p10



p11



p13.



Rapport d'activité 2024

2. Les chiffres du réseau

1 000 000

clients CAMPING-CAR PARK

20 000

emplacements

1 700 000

nuits enregistrées

130

collaborateurs

+ de 600

destinations dans le réseau

1,4

durée moyenne des séjours

28%

taux de fréquentation

1 371 €

ratio financier à
l'emplacement

4/5

note moyenne

TOP 10 des aires CAMPING-CAR PARK



TOP 10 en nombre de nuits

- | | | | |
|----|------------------------|-----|----------------------|
| 1. | Noirmoutier (85) | 6. | Aix-les-Bains (73) |
| 2. | Mont Saint Michel (50) | 7. | Mimizan (40) |
| 3. | Biscarrosse (40) | 8. | Le Grau du Roi (30) |
| 4. | Villefranche (69) | 9. | Portiragnes (34) |
| 5. | Ruoms (07) | 10. | Soorts Hossegor (40) |



TOP 10 note clients

- | | | | |
|----|-----------------------------|-----|---------------------------|
| 1. | Reugny (37) | 6. | Andlau (67) |
| 2. | Herbeumont (Belgique) | 7. | Guesnes (86) |
| 3. | Hermanville sur Mer (14) | 8. | Ferrières Saint Mary (15) |
| 4. | Saint Denis de l'Hôtel (45) | 9. | Vatan (36) |
| 5. | Mont Saint Michel (50) | 10. | Ruoms (07) |

5





3. Votre région en quelques chiffres



102

destinations

270 062

nuits enregistrées

11 882 728 €

Retombées économiques locales

2789

emplacements

26,5%

taux de fréquentation

3,9/5

note moyenne

1343 €

ratio financier à l'emplacement

1,4

durée moyenne des séjours

Top 10 des aires CAMPING-CAR PARK



TOP 10 en nombre de nuits

- | | |
|------------------------|---------------------------|
| 1. Le Grau du Roi (30) | 6. Sérignan (34) |
| 2. Portiragnes (34) | 7. Port la Nouvelle (11) |
| 3. Mèze (34) | 8. Lamalou-les-Bains (34) |
| 4. Remoulins (30) | 9. Elne (66) |
| 5. Millau (12) | 10. Homps (11) |



TOP 10 note clients

- | | |
|----------------------------|---------------------------------|
| 1. Saint Jean du Gard (30) | 6. Saint Pierre de Trivisy (81) |
| 2. Matemale (66) | 7. Labarthe-Rivière (31) |
| 3. Codolet (30) | 8. Auroux (48) |
| 4. Alban (81) | 9. Vallabrègues (30) |
| 5. Maubourguet (65) | 10. Bours (65) |

6



Rapport d'activité 2024

Aire de **LAROQUE DES ALBERES**

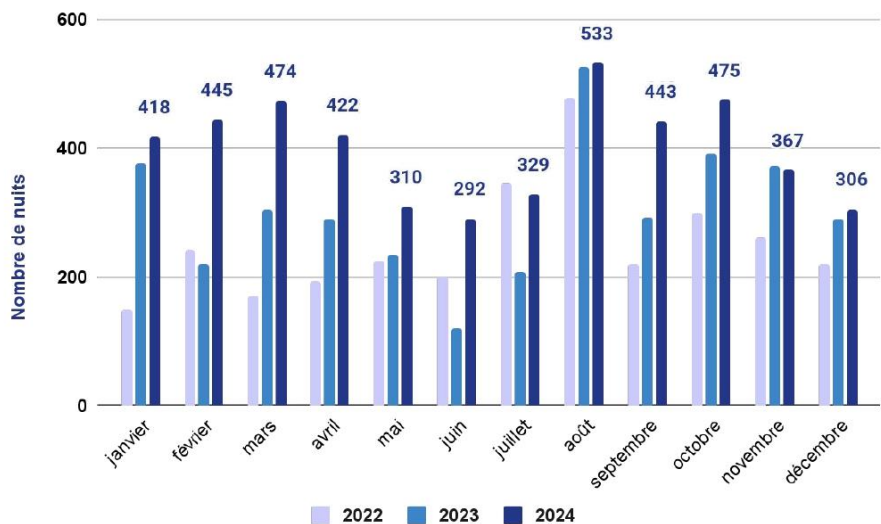


1. Résultats et indicateurs

● Où se situe votre aire ?

	Votre aire	Votre région	Réseau
 Nombre de nuits	4814	2872	2 819
 Chiffre d'affaires	68 418 €	39 847 €	38 642 €
 Taux de fréquentation	60,0%	28,2%	29%
 Ratio financier à l'emplacement	3 110 €	1 426 €	1 428 €
 Durée moyenne des séjours	1,5	1,4	1,3
 Avis clients	3,9/5	3,9/5	4/5

● Evolution du nombre de nuits mois par mois



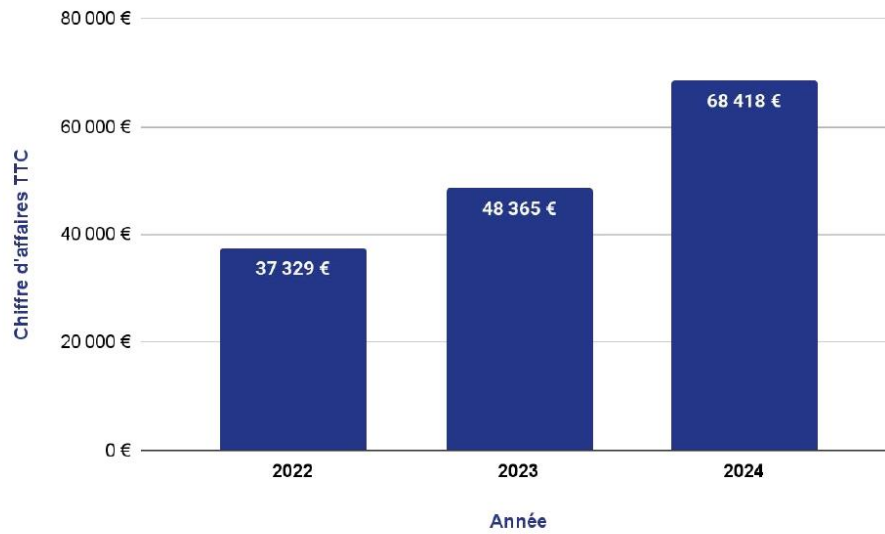
8





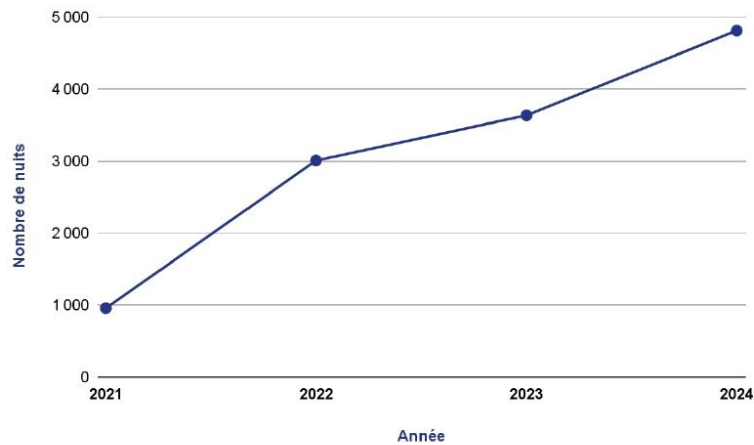
1. Résultats et indicateurs

- Evolution du chiffre d'affaires



Taux de fréquentation	Ratio financier	Aire complète	Retombées économiques
60,0%	3 110 €	35	211 816 €
C'est le taux de remplissage moyen de l'aire en 2024.	C'est la rentabilité de chaque emplacement de l'aire en 2024.	C'est le nombre de jours où l'aire a été complète en 2024.	Chaque camping-car dépense en moyenne 44€ / nuit.
2023 : 45,3%	2023 : 2 198 €	2023 : 18	2023 : 159 984 €

- Evolution du nombre de nuits



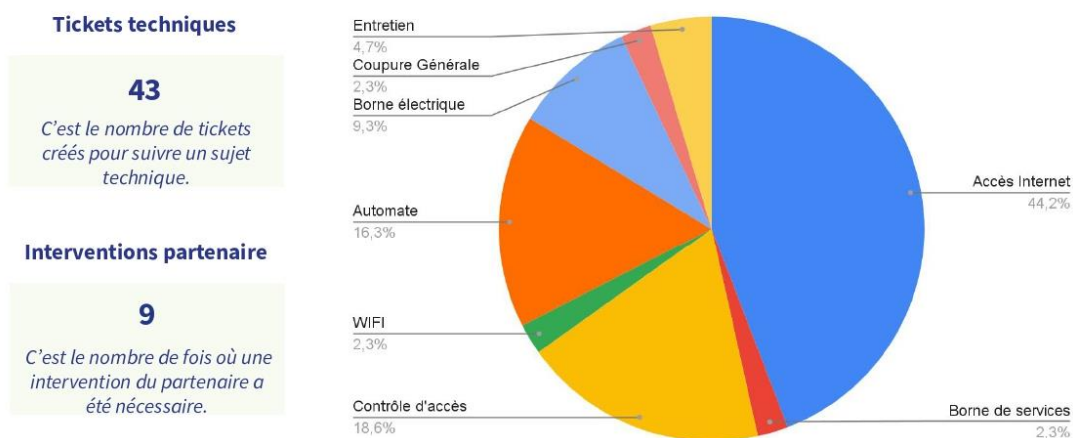
9





2. Etat des lieux et expérience client

● Analyse technique de l'aire



● Avis clients et notation de l'aire



4/5

65 avis



4,1/5

60 avis



4,1/5

298 avis



3,6/5

13 avis

Moyenne des notes

3,9/5

C'est la moyenne des notes enregistrées sur l'année 2024

Aire favorite

1313

C'est le nombre de fois où l'aire a été sélectionnée "favorite" par un client.

Points positifs :

- Emplacement privilégié : L'aire est située à 150 mètres du centre du village, offrant un accès facile aux commerces et services locaux.
- Environnement agréable : espace boisé, ombragé et naturel, contribuant à une atmosphère paisible.
- Proximité des sites touristiques : Le village est bien situé, à proximité de la mer Méditerranée, des stations balnéaires d'Argelès-sur-Mer et de Collioure, ainsi que de l'Espagne.

Points négatifs :

- Entretien : Certains avis mentionnent un manque d'entretien.
- Prolifération des racines : bien que contribuant fortement au charme de l'aire, certaines racines rendent les manœuvres difficiles sur certains emplacements.

10





3. Profil type des usagers

Apport du réseau

99,0%

C'est la part des clients qui avaient déjà la carte d'accès.

2023 : 90,0%

Durée des séjours

1,5

C'est la moyenne de la durée des séjours en jour.

2023 : 1,6

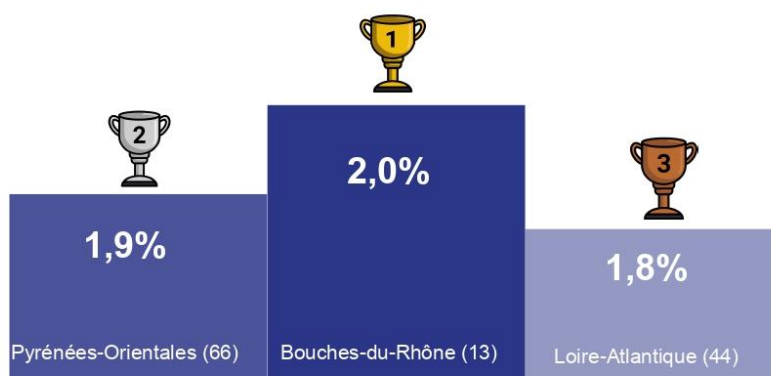
Part des réservations

11%

C'est la part des clients qui ont réservé leur séjour.

2023 : 10%

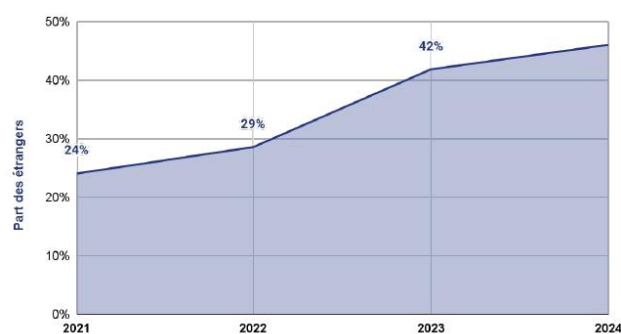
- TOP 3 des départements d'origine de la clientèle



- Répartition de la clientèle étrangère



- Evolution de la part de la clientèle étrangère



11



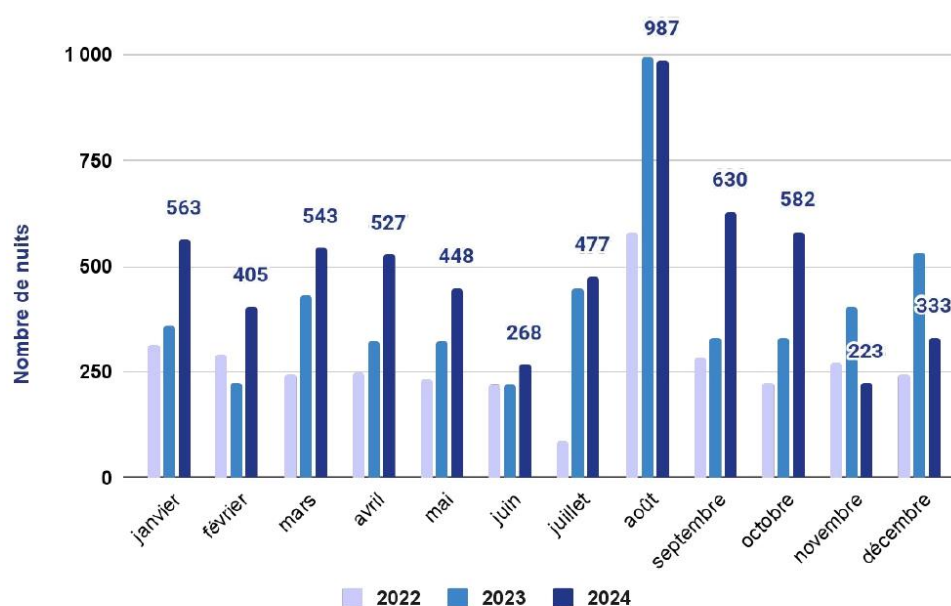


1. Résultats et indicateurs

● Où se situe votre aire ?

	Votre aire	Votre région	Réseau
 Nombre de nuits	5 986	2 872	2 819
 Chiffre d'affaires	80 598 €	39 847 €	38 642 €
 Taux de fréquentation	33,5%	28,2%	29%
 Ratio financier à l'emplacement	1 645 €	1 426 €	1 428 €
 Durée moyenne des séjours	1,5	1,4	1,3
 Avis clients	3/5	3,9/5	4/5

● Evolution du nombre de nuits mois par mois



8



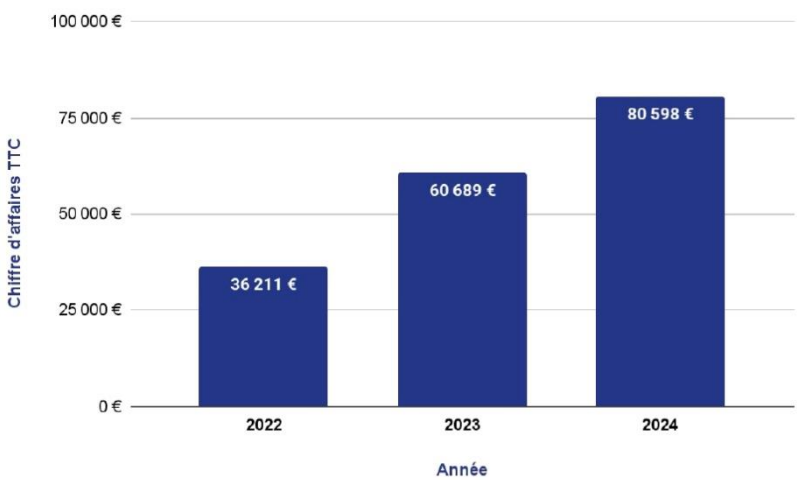
Rapport d'activité 2024

Aire de ELNE



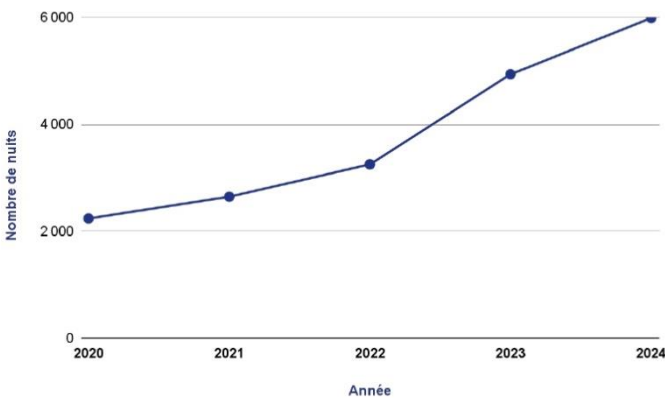
1. Résultats et indicateurs

- Evolution du chiffre d'affaires



Taux de fréquentation	Ratio financier	Aire complète	Retombées économiques
33,5%	1 645 €	16	263 384 €
C'est le taux de remplissage moyen de l'aire en 2024.	C'est la rentabilité de chaque emplacement de l'aire en 2024.	C'est le nombre de jours où l'aire a été complète en 2024.	Chaque camping-car dépense en moyenne 44€/ nuit.
2023 : 27,6%	2023 : 1 239 €	2023 : 12	2023 : 217 096 €

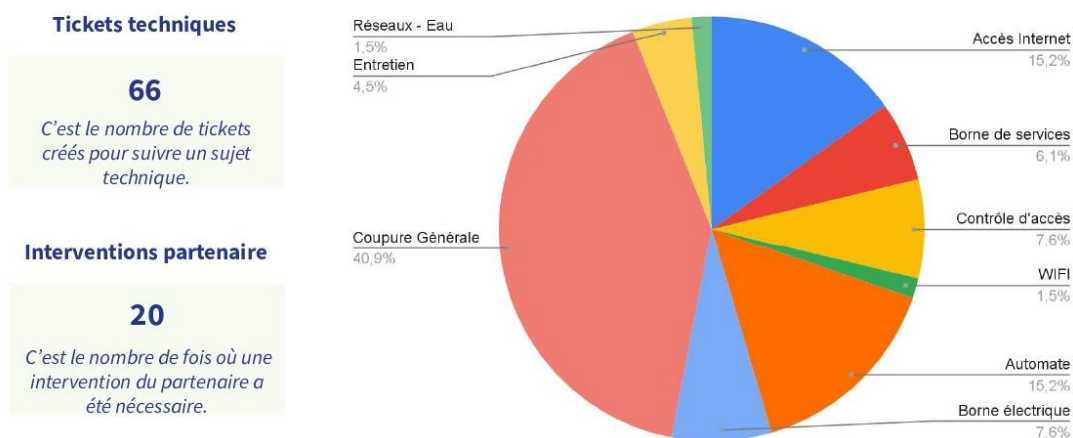
- Evolution du nombre de nuits





2. Etat des lieux et expérience client

● Analyse technique de l'aire



● Avis clients et notation de l'aire



2,9/5

52 avis



2,8/5

137 avis



3,2/5

314 avis



2,9/5

31 avis

Moyenne des notes

3/5

C'est la moyenne des notes enregistrées sur l'année 2024

Aire favorite

1227

C'est le nombre de fois où l'aire a été sélectionnée "favorite" par un client.

Points positifs :

Emplacement stratégique : L'aire est située à 5 minutes du cœur du village d'Elne, offrant un accès facile aux commerces, services et restaurants locaux.

Proximité des plages : Un bus à 1 € permet de rejoindre les plages d'Argelès, Collioure, Port-Vendres, Banyuls jusqu'à Cerbère, facilitant l'accès aux zones balnéaires.

Points négatifs :

Bruit de la route : Certains avis mentionnent que l'aire est située à proximité d'une route passante, ce qui peut entraîner une gêne.

Manque d'aménagement piéton : L'absence d'aménagement piéton pour rejoindre le centre-ville est jugée dangereuse par certains visiteurs.

10





3. Profil type des usagers

Apport du réseau

98,1%

C'est la part des clients qui avaient déjà la carte d'accès.

2023 : 90,5%

Durée des séjours

1,5

C'est la moyenne de la durée des séjours en jour.

2023 : 1,7

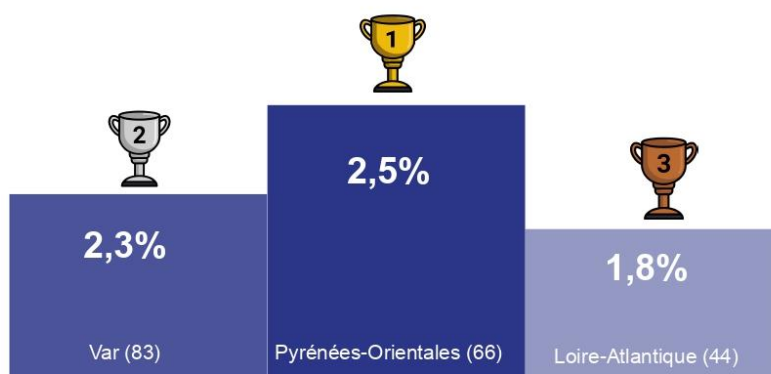
Part des réservations

8%

C'est la part des clients qui ont réservé leur séjour.

2023 : 9%

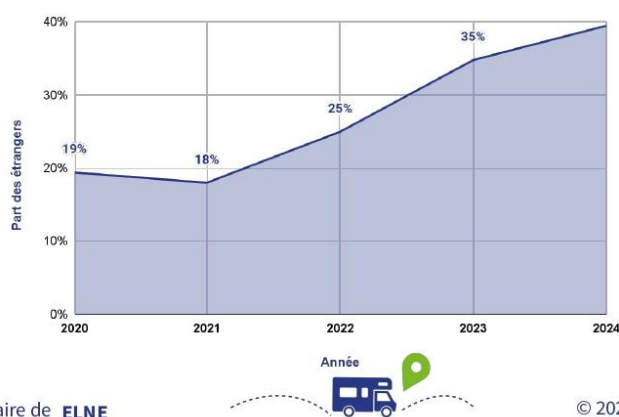
- TOP 3 des départements d'origine de la clientèle



- Répartition de la clientèle étrangère



- Evolution de la part de la clientèle étrangère



11





4. Promotion et communication de l'aire



Chaque mois de nouveaux circuits touristiques sont créés mettant en avant vos destinations et vos territoires.

- Site internet et application mobile



Application mobile

607 595

Nombre de fois où l'application a été téléchargée

Page de l'aire

7233

Nombre de fois où la page de l'aire a été consultée



- Insertion presse, réseaux et newsletter



Presse

1



Newsletter

2

- Partenariats avec les acteurs économiques locaux

1

nombre de partenariats

-Garage ROADY



12

Rapport d'activité 2024 de l'aire de **LAROQUE DES ALBÈRES**



© 2025 Propriété de CAMPING-CAR PARK

Bilan des Avis Clients 2024

Objectif

Mesurer la satisfaction des visiteurs, identifier les points d'amélioration dans les 7 bureaux d'information touristique (BIT) et adapter l'organisation d'accueil en conséquence.

Satisfaction globale par bureau (notes Google)

Bureau	Note moyenne	Nombre d'avis
Saint-André	4,8	14
Laroque-des-Albères	4,6	44
Sorède	4,5	77
Elne	4,3	134
Cerbère	4,3	92
Saint-Génis-des-Fontaines	4,0	3
Port-Vendres	3,9	112

Extraits d'avis positifs

- « Accueil super sympa avec beaucoup de renseignements et d'histoire sur la ville »
- « La visite guidée emmenée par Camille à Cerbère est d'une qualité incroyable. »
- « À Port-Vendres, accueil si agréable que nous avons choisi de suivre la visite guidée. »
- « Très bons conseils, pochette enfants appréciée pour les découvertes. »
- « Baludik bien expliqué, utilisé avec nos petits-enfants. »

Points de vigilance (avis négatifs ou réclamations)

- Port-Vendres : critiques sur un accueil distant, manque de réactivité.
- Laroque/Sorède : incompréhension des horaires partagés, fermetures mal perçues, documents peu accessibles.
- Manque de coordination lors de certains événements ou risques climatiques.
- Propreté et aménagements insuffisants dans certains BIT (ex. Cerbère).

Moyens et réponses apportées par l'OTI

- Réponses personnalisées aux avis Google.
- Prise en charge des absences par d'autres agents.
- Signalement aux services compétents pour les incidents critiques.

Données quantitatives (2024)

- 50 000 visiteurs accueillis dans les BIT.
- 9 905 heures consacrées à l'accueil (≈ 39,2 % du temps agent).

Recommandations 2025

- Revoir les horaires fractionnés Laroque/Sorède pour plus de lisibilité.
- Clarifier l'information à l'extérieur des BIT.
- Former les équipes à la gestion de l'accueil en période de tension.
- Intégrer un outil de pilotage des avis clients (IA / CRM).

Bilan BALUDIK

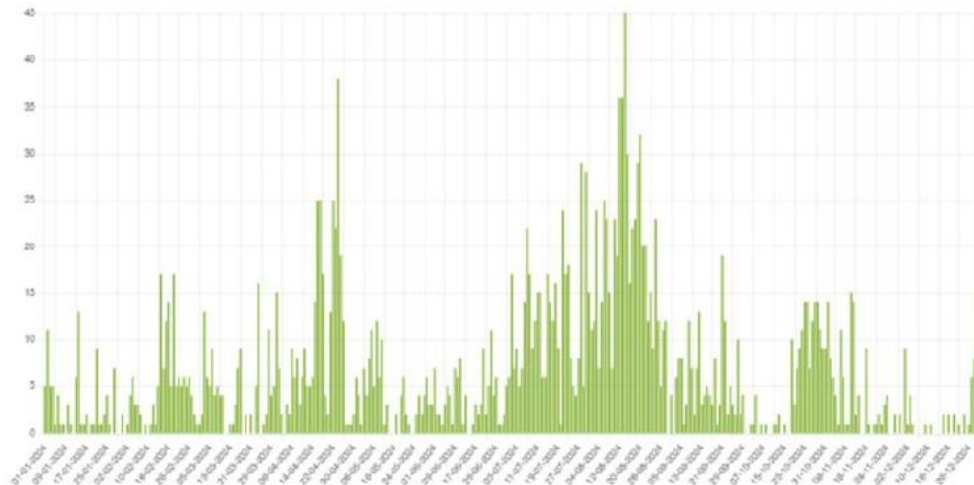
période du 01/01/2024 au 31/12/2024

2357

TÉLÉCHARGEMENTS

4,44

NOTE MOYENNE



Date de début

01-01-2023

Date de fin

31-12-2023

Échelle de visualisation

Jours

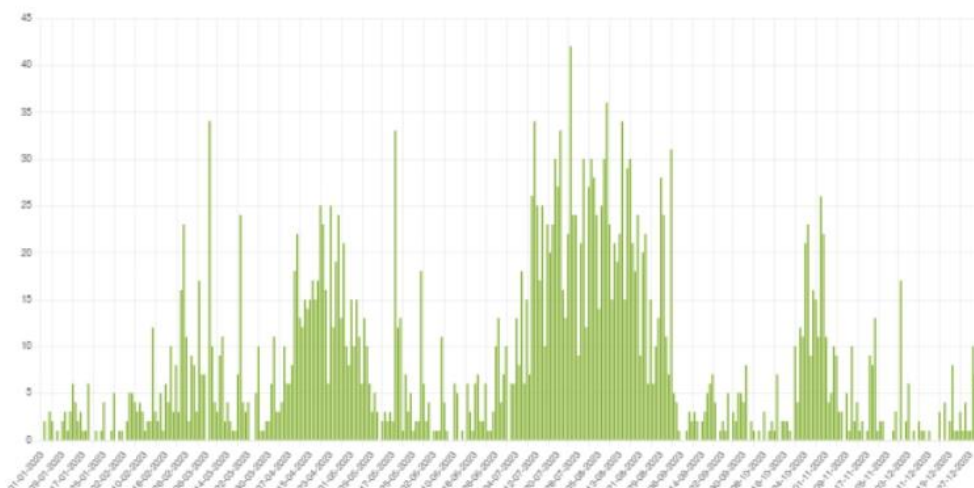
période du 01/01/2023 au 31/12/2023

2890

TÉLÉCHARGEMENTS

4,31

NOTE MOYENNE



Sorède, un voyage dans le temps inachevé !					MODIFIER
📍 Sorède	FR	Créé le : 02 juin 2020	Visibilité : publié	👤 592 ⭐ 4,68	⋮
Expédition autour du Parc de Valmy					
📍 Argelès-sur-Mer	FR	Créé le : 05 juin 2020	Visibilité : publié	👤 969 ⭐ 4,18	⋮
Rallye à Laroque des Albères					MODIFIER
📍 Laroque-des-Albères	FR	Créé le : 10 juin 2020	Visibilité : non publié	👤 166 ⭐ 5	⋮
Espionnage à Argelès					
📍 Argelès-sur-Mer	FR	Créé le : 12 juin 2020	Visibilité : publié	👤 1663 ⭐ 4,58	⋮
Le coeur des pierres...					MODIFIER
📍 Saint-André	FR	Créé le : 22 juin 2020	Visibilité : publié	👤 11 ⭐ NA	⋮
Cerbère, l'extraordinaire ville frontière					MODIFIER
📍 Cerbère	FR	Créé le : 01 juillet 2020	Visibilité : publié	👤 443 ⭐ 4,76	⋮
Palau-del Vidre, le palais du Verre					MODIFIER
📍 Palau-del Vidre	FR	Créé le : 22 juillet 2020	Visibilité : publié	👤 505 ⭐ 4,5	⋮
12 Lieux Magiques à Instagramer à Argelès-sur-Mer					
📍 Argelès-sur-Mer	FR	Créé le : 06 août 2020	Visibilité : publié	👤 5 ⭐ NA	⋮
Rallye-enquête : Le linteau millénaire de Saint-Genis-des-Fontaines					MODIFIER
📍 Laroque-des-Albères	FR	Créé le : 27 septembre 2020	Visibilité : publié	👤 178 ⭐ 4,5	⋮
Noël à Argelès-sur-Mer					
📍 Argelès-sur-Mer	FR	Créé le : 10 novembre 2020	Visibilité : non publié	👤 75 ⭐ 3,44	⋮
A la découverte de Banyuls, cité lumineuse et artistique					MODIFIER
📍 Banyuls-sur-Mer	FR	Créé le : 12 novembre 2020	Visibilité : non publié	👤 1020 ⭐ 4,48	⋮
Elne, à pas contés : Entre légendes et vérité !					MODIFIER
📍 Elne	FR	Créé le : 17 novembre 2020	Visibilité : publié	👤 780 ⭐ 4,74	⋮

L'île perdue de Port-Vendres							MODIFIER
Port-Vendres	FR	Créé le : 06 avril 2021	Visibilité : publié	1 781	★ 4,28		
Coup de foudre à Taxo							
Argelès-sur-Mer	FR	Créé le : 19 mai 2021	Visibilité : publié	1 288	★ 4,47		
Le voleur de collier de la plage							
Argelès-sur-Mer	FR	Créé le : 21 mai 2021	Visibilité : publié	1 1374	★ 4,18		
Le trésor des pirates du Racou							
Argelès-sur-Mer	FR	Créé le : 31 mai 2021	Visibilité : publié	1 1003	★ 4		
Dans la peau du gardien du phare							MODIFIER
Port-Vendres	FR	Créé le : 07 juin 2021	Visibilité : non publié	1 230	★ 3,73		
A Laroque, le courant passe							MODIFIER
Laroque-des-Albères	FR	Créé le : 18 juillet 2021	Visibilité : publié	1 1	★ NA		
Panique au bal des monstres !							
Argelès-sur-Mer	FR	Créé le : 19 octobre 2021	Visibilité : non publié	1 173	★ 4,27		
Villelongue-dels-Monts : Le tour du village en 80 minutes !							MODIFIER
Villelongue-Dels-Monts	FR	Créé le : 19 octobre 2022	Visibilité : publié	1 102	★ 5		
Montesquieu-des-Albères, l'insaisissable							MODIFIER
Montesquieu-des-Albères	FR	Créé le : 09 janvier 2023	Visibilité : publié	1 83	★ 4,67		
Au fil de l'eau à Saint Genis des Fontaines !							MODIFIER
Saint-Génis-des-Fontaines	FR	Créé le : 18 mars 2023	Visibilité : publié	1 125	★ 4,6		
Menace sur Saint-André...							MODIFIER
Saint-André	FR	Créé le : 21 mars 2023	Visibilité : publié	1 115	★ 4,52		
A la découverte de Bages d'antan !							MODIFIER
Bages	FR	Créé le : 21 mars 2023	Visibilité : publié	1 195	★ 3,64		
Urb'Art - à la découverte de l'Art Urbain							
Argelès-sur-Mer	FR	Créé le : 26 juin 2023	Visibilité : publié	1 204	★ 4,8		

Chasse aux indices du Forum des associations de Palau del Vidre						
Palau-del-Vidre	FR	Créé le : 19 août 2023	Visibilité : non publié	33	5	
Les aventuriers du Mas Larrieu						
Argelès-sur-Mer	FR	Créé le : 15 janvier 2024	Visibilité : publié	101	5	
Les aventuriers du Mas Larrieu						
Argelès-sur-Mer	FR	Créé le : 17 janvier 2024	Visibilité : non publié	NA	NA	
Cartes postales d'Argelès sur Mer						
Argelès-sur-Mer	FR	Créé le : 03 avril 2024	Visibilité : publié	42	4	
Urb'art II						
Argelès-sur-Mer	FR	Créé le : 04 juillet 2024	Visibilité : publié	49	4,75	
Fête médiévale 2024						
Argelès-sur-Mer	FR	Créé le : 05 juillet 2024	Visibilité : non publié	32	NA	
Sur la route des tortues						
Sorède	FR	Créé le : 18 octobre 2024	Visibilité : publié	10	NA	



BILAN DE LA 1ÈRE ÉDITION

Port-Vendres a accueilli la première édition de son festival maritime Escale à Port-Vendres : un rassemblement de bateaux patrimoniaux autour desquels se développe une programmation culturelle et festive. Ce projet, porté par la Ville de Port-Vendres et l'Association Escale à Port-Vendres, a pu se concrétiser grâce au soutien de nombreux partenaires publics et privés.

Du point de vue des organisateurs, cette première édition est une réussite. Elle conforte leurs convictions initiales autour du potentiel que représente l'installation pérenne d'un festival maritime à Port-Vendres. Pour dresser ce constat, ils s'appuient sur les retours du public, des partenaires et prestataires impliqués, l'engouement de la population et la présence d'un grand nombre de bénévoles, ainsi que sur les différents indicateurs mis en place, tels que les enquêtes menées auprès du public tout au long de l'événement, les questionnaires de satisfaction soumis aux commerçants et bénévoles, les statistiques de billetterie.

Ce bilan synthétise l'ensemble de ces données et retours d'expérience. Il vise à conserver un historique de cette première édition et à identifier les fondations sur lesquelles il convient d'ores et déjà de construire la prochaine.

SOMMAIRE

1. ORGANISATION GÉNÉRALE DU PROJET

- Mairie et Association, deux co-organisateurs
- L'implication du CD66
- Le partenariat avec Escalade à Sète
- Le partenariat avec la Région
- Le partenariat avec le Parc Naturel Marin du Golfe du Lion
- OTI et CPV, deux partenaires opérationnels

P.3

2. LES RENCONTRES MARITIMES

- Les grands voiliers affrétés
- La trobada de bateaux patrimoniaux et les vire-vire
- Le cargo et l'Abeille Méditerranée
- Le défilé des équipages
- Des acteurs locaux à mieux impliquer

P.6

3. LA PROGRAMMATION CULTURELLE

- La musique des ports du monde
- Les tables rondes
- Les expositions et les ateliers de médiation
- Spectacle de rue
- Le cycle ciné maritime
- Les actions de médiation en amont de l'événement

P.11

4. LE PUBLIC AU RENDEZ-VOUS

- Une affluence générale supérieure aux attentes
- Des pics de fréquentation identifiés
- Un public familial et très majoritairement local
- Grande satisfaction des visiteurs

P.14

5. LE BUDGET

- Ce qu'il faut retenir
- Deux budgets différents
- Les financements extérieurs

P.17

6. IMPLANTATION GÉNÉRALE DE L'ÉVÉNEMENT

- Une implantation sur la zone du Vieux Port
- Accès et circulation
- L'accès à la zone de visite des bateaux
- Sur le plan d'eau
- Sécurité de l'événement et relations avec la préfecture

P.20

7. LES ÉQUIPES MOBILISÉES

- Les équipes Municipales
- Les équipes de l'OTI
- Les équipes du port
- Les équipes de l'association

P.27

8. LA COMMUNICATION

- Communication ciblée réseaux sociaux-médias locaux

P.30

9. LES COMMERÇANTS

- Le Marché de la mer
- Les commerçants locaux

P.31

1. ORGANISATION GÉNÉRALE DU PROJET

MAIRIE ET ASSOCIATION, DEUX CO-ORGANISATEURS

Le projet est porté par la Mairie de Port-Vendres et l'Association Escalade à Port-Vendres. L'association a été créée en 2019, dans le but d'organiser la première édition du festival, prévue alors en 2020. Cette édition a été annulée suite à la pandémie de COVID-19. Elle n'a pas non plus été organisée en 2022, pour diverses raisons d'ordre financières et logistiques. Si l'équipe municipale - élus et directeurs de services - a changé depuis 2020, une grande partie du bureau et des membres actifs est quant à elle toujours en place depuis 4 ans.

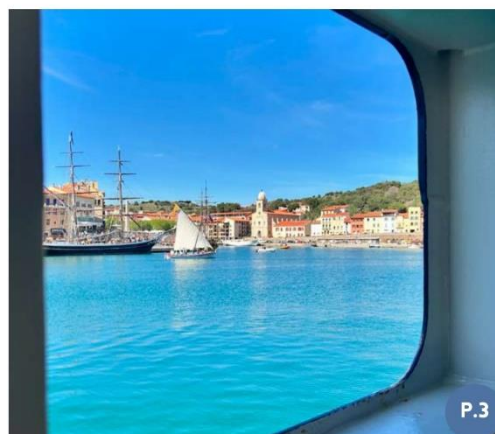
L'organisation de cette première édition s'est étalée sur 7 mois, d'octobre 2023 à avril 2024. **Le travail fourni pour l'édition annulée en 2020 et l'organisation des fêtes du bicentenaire port-vendrais en 2023 avaient toutefois permis de "déblayer" certains grands axes de travail :** esprit général de la manifestation, coordination générale entre les partenaires et les équipes.

Le choix a été fait de répartir missions et lignes budgétaires entre l'association et la mairie sous la supervision d'une élue référente et d'un chargé de projet dont le rôle était d'assurer le lien entre les deux entités et la coordination du projet.

Cette première édition s'est bâtie en un temps record : seulement sept mois. Si ce délai n'a pas porté préjudice à la bonne tenue du festival, il a cependant été une contrainte pour construire une démarche solide de recherche de partenariats et financements externes. **Six mois de plus seraient au moins nécessaires** pour construire sereinement une prochaine édition et développer ces axes.

L'articulation Mairie/Association a bien fonctionné pour cette première édition qui a servi de laboratoire. **Si l'association doit gagner en autonomie et en professionnalisation, le soutien de la mairie reste indispensable, non seulement sur le plan financier, mais également sur le plan logistique et bien entendu politique.**

Structurer l'association doit être LA priorité des organisateurs et doit avoir comme axe la fidélisation de ses principaux partenaires afin de garantir leur implication même en cas de changement politique.



P.3

9. LES COMMERCE

MARCHÉ DE LA MER

La quinzaine de commerçants impliqués sur le marché de la mer s'est dite dans l'ensemble satisfaite de cette première édition, tous sont prêts à revenir pour la prochaine. Les organisateurs ont toutefois eu des difficultés à mobiliser des exposants, le prix de location d'un espace - 400€ ttc - pour le weekend, constituant souvent un frein pour certains commerçants démarchés. Or on constate que le marché constitue un réel attrait auprès du public et son amélioration apparaît comme l'un des axes à développer. La plupart des exposants se trouvaient dans des chalets, hormis deux sous barnums, ce qui a compliqué l'installation et la déambulation. Le choix a été fait d'installer le marché sur environ un quart de la place de l'obélisque, afin de ne pas sacrifier trop de places de stationnement et de permettre le maintien du marché hebdomadaire.

Un précieux travail de communication et de préparation a été réalisé en amont auprès des commerçants du marché hebdomadaire grâce notamment au placier habituel. Ce travail a permis l'adhésion de la plupart des commerçants qui ont accepté d'être déplacés, voire de réduire leur espace de vente. Ils ont constaté une hausse d'environ 30% de leur chiffre d'affaires par rapport à un samedi lambda à la même période.

D'autres espaces d'implantation doivent être étudiés pour le marché si les organisateurs souhaitent le voir s'agrandir. Une implantation sur le Quai Fanal pourrait être une option intéressante.

Proposer un prix de location différents entre les commerces de bouche et les artisans. Ceci peut être justifié par le fait que les commerces de bouches réalisent un important chiffre d'affaires pendant le weekend et ont des exigences techniques plus importantes (eau, électricité, etc.).

COMMERÇANTS LOCAUX

Sur environ 60 commerces identifiés dans la ville, seule une dizaine ont participé à la réunion de présentation de l'événement avec un accueil mitigé quant au projet. Le fait qu'il n'y ait pas d'association ou de référents des commerçants complique la communication auprès de l'ensemble des commerces. L'association a toutefois fait un important travail auprès des commerçants locaux en allant les rencontrer un à un avant l'événement, pour leur présenter le projet, leur proposer d'acheter le dress code et des encarts de publicité, puis après l'événement pour recueillir leurs impressions. La satisfaction générale des commerçants, malgré un accueil frileux au début du projet, est de bon augure pour de prochains événements à Port-Vendres. Si peu de chiffres ont été communiqués, certains estiment avoir généré un chiffre d'affaires trois fois supérieur à celui d'un weekend lambda à la même période.

Cette première édition a permis de garantir l'adhésion d'une bonne partie des commerçants au projet sur laquelle il faudra capitaliser pour les convertir en ambassadeurs de l'événement.

P.31

8. LA COMMUNICATION

Malgré un budget d'environ 15300€, soit seulement 8% des charges totales quand au moins le double serait à préconiser, la communication reste un point fort du projet. Cet événement qui s'inscrit dans le sillage d'Escale à Sète, permet une lecture facile pour le public bien qu'il s'agisse d'une première édition.

COMMUNICATION CIBLÉE RÉSEAUX SOCIAUX-MÉDIAS LOCAUX

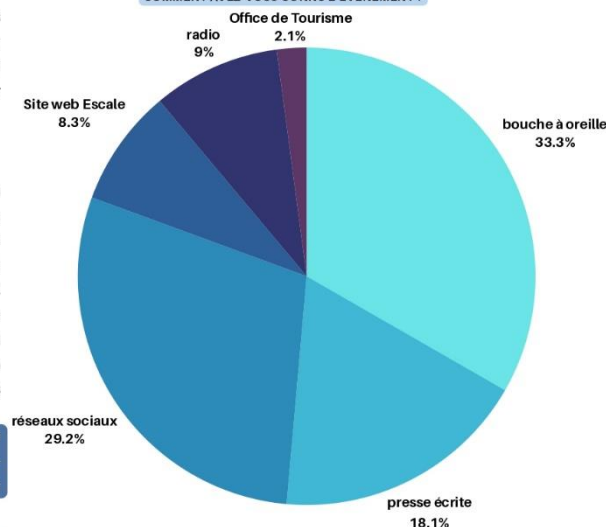
Les organisateurs ont travaillé avec l'agence de communication Divergentes pour la communication digitale ainsi que pour la conception des affiche et programme. Une page Facebook, un compte Instagram et un site web ont été créés pour l'occasion, ils sont désormais à disposition de l'association qui va devoir les faire vivre. On constate de très bons scores concernant la communication en ligne, qui a permis de toucher un public principalement local. La couverture média, pilotée par le service communication de la mairie a aussi été très satisfaisante, là aussi avec une dimension très locale.

Une communication spécifique devrait être envisagée à destination des publics de Catalogne Sud, de l'Aude et de Haute-Garonne, avec au minimum sur les réseaux sociaux des publications sponsorisées ciblées sur ces territoires.

Aucune campagne d'affichage n'a été mise en place, elle pourrait constituer un axe à développer pour une prochaine édition en cas de budget supplémentaire, mais aussi en s'appuyant sur les espaces d'affichage de partenaires potentiels (CD66, SNCF...). Les bénévoles ont réparti les affiches dans les commerces principalement port-vendrais, mais là aussi une meilleure coordination pourrait permettre de toucher un plus grand territoire. L'appel à un distributeur professionnel pourrait aussi être envisagé.

P.30

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'ÉVÉNEMENT ?



L'association doit continuer à animer les réseaux sociaux et site web créés pour cette première édition sans perdre la qualité des contenus. L'agence Divergentes s'est engagée à former des bénévoles de l'association à l'utilisation de ces outils, mais l'appel à des professionnels pour maintenir actifs les réseaux sociaux est à envisager pour l'association.

LES ÉQUIPES DE L'ASSOCIATION

- **92 bénévoles ont été impliqués sur le projet.** Leurs missions ont été réparties sur des créneaux de 3h tout au long de l'événement. 5 équipes ont été identifiées avec chacune un référent : accueil des visiteurs de bateaux, boutique, buvettes, accueil des artistes, accueil des visiteurs des expositions.
- **Deux référents de l'association ont été en charge du suivi et du montage du projet depuis ses prémices.** Deux autres référents clés, l'un en charge des relations avec les commerçants locaux et l'autre en charge de la coordination des bénévoles sont intervenus dans le projet dans les deux mois qui ont précédé l'événement. Enfin deux bénévoles ont été en charge de la commercialisation des stands de vente du marché de la mer.

S'agissant d'un projet co-porté par une association, la dimension bénévole d'Escale à Port-Vendres fait partie intégrante de l'identité du projet. L'association est parvenue à s'appuyer sur des profils de bénévoles disposant de savoir-faire spécifiques pour mener à bien certaines missions. La bonne humeur au sein des équipes, principale vitrine de l'événement auprès du public, est pour beaucoup dans la réussite d'un projet dont l'ambiance et la qualité de l'accueil sont appréciés par les visiteurs.

Outre le rôle des bénévoles dans le bon déroulement de l'événement, **leur implication répond aux objectifs initiaux d'aider au mieux-vivre ensemble en impliquant les habitants.** Si la majorité des bénévoles est âgée de 60 ans et plus, l'implication d'une vingtaine de jeunes de la préparation militaire marine âgés de 16 à 19 ans a permis de rajeunir les équipes.

Que ce soit pour les équipes de l'association, du port, de l'OTI ou de la mairie, l'on constate que l'expérience acquise grâce à l'organisation des Fêtes du Bicentenaire de Port-Vendres en septembre 2023 a été très bénéfique pour le bon déroulement de cette première édition d'Escale à Port-Vendres. **La prochaine édition étant prévue en 2026, l'un des risques est de perdre en l'espace de deux ans une part importante des automatismes de travail acquis entre ces quatre co-organisateurs.**

Si la cohésion entre les équipes du port, de l'association, de l'OTI et de la Mairie est indispensable à l'organisation d'Escale à Port-Vendres, elle est aussi bénéfique à la dynamique de l'ensemble de la commune.

L'organisation d'un projet intermédiaire d'ici un an, de moindre envergure, apparaît ici aussi nécessaire pour maintenir cette dynamique de travail entre les quatre entités.

L'association doit se doter de méthodes permettant d'identifier les savoir-faire de leurs bénévoles qui peuvent s'avérer précieux pour certaines missions spécifiques.

Des efforts doivent être faits pour permettre une plus grande mixité générationnelle au sein de l'équipe bénévole.

L'un des enjeux à moyen terme pour l'association va être de maintenir le lien avec ces 92 bénévoles, en maintenant une activité et une actualité de l'association d'ici Escale à Port-Vendres 2026.

Une réception de remerciements à l'attention des équipes a été organisée le dimanche soir à bord du Santa Maria Manuela à l'initiative de l'association. Un événement convivial similaire pourrait également être organisé en amont de l'événement afin de favoriser la cohésion entre toutes ces équipes qui ne cohabitent pas forcément au quotidien.

P.29

LES ÉQUIPES DE L'OTI

- **L'Office de Tourisme Intercommunal a mobilisé 8 agents sur l'événement :** 3 en charge de la billetterie des bateaux patrimoniaux, 2 en charge des visites guidées, 3 en charge de la gestion du bureau d'accueil.
- **La Direction de l'OTI a été impliquée dès le début dans le suivi du projet.**

Les agents de l'OTI constituent l'un des visages de l'organisation auprès du public. Une attention toute particulière doit donc être portée au partage des informations auprès de l'OTI. D'autant plus que s'agissant d'une structure intercommunale et non municipale, la fluidité dans ce partage des informations est loin d'être acquise.

L'OTI doit être considéré comme co-organisateur de l'événement, au même titre que la municipalité et que l'association. Ce qui facilitera le partage d'information et formalisera l'implication de l'OTI qui est plus qu'un partenaire.

LES ÉQUIPES DU PORT

Il faut observer une distinction entre les équipes du port de plaisance et du port de commerce, qui travaillent en lien mais dont les missions quotidiennes et l'implication sur l'événement diffèrent. Elles dépendent toutes de la Compagnie Port-Vendraise, à l'exception du Commandant du Port, principale autorité sur l'ensemble du port, qui dépend hiérarchiquement de la DDTM.

Le commandant du port a été très impliqué dès le début du projet puis pendant l'événement, notamment sur les questions de sécurité et d'amarrage sur le plan d'eau. Il est aussi référent départemental auprès de la marine nationale et a assuré le lien avec la préfecture maritime, l'équipage de la Belle Poule, l'équipage de l'Abeille Méditerranée.

Les équipes du port de plaisance ont accompagné l'organisation concernant les questions d'accueil des bateaux patrimoniaux, de mises à disposition des espaces portuaires.

Fort de l'expérience des festivités du bicentenaire, où les équipes du port de plaisance avaient été associées tardivement, celles-ci ont été impliquées dès le début du projet par l'intermédiaire du maître de port. Leur soutien est précieux en ce qui concerne la logistique de l'événement. L'implication et l'adhésion du Commandant du port constituent également des composantes indispensables à la réalisation du projet. Le constat est similaire à celui de l'OTI, dans le sens où s'agissant d'une entité à part, le partage des informations avec le port ne se fait pas aussi automatiquement avec les équipes de l'association ou de la municipalité.

Une attention particulière doit être accordée au partage d'informations avec le port qui à bien des égards joue un rôle de co-organisateur de l'événement.



P.28

7. LES ÉQUIPES MOBILISÉES

LES ÉQUIPES MUNICIPALES

Les services municipaux les plus sollicités ont été les suivants :

- **Le service animation pour le suivi administratif**, la petite logistique d'événement, la gestion et l'exploitation du Ciné-Théâtre Le Vauban, l'exposition Archeo-Veneris et la Micro-Folie. Sur l'ensemble de l'événement 7 agents ont été mobilisés.
- **Les services techniques pour la mise en place logistique** générale de l'événement. 7 agents ont été mobilisés pendant l'événement mais la charge de travail la plus importante pour les équipes techniques se situait sur les 10 jours en amont et en aval d'Escale à Port-Vendres.
- **La police municipale pour la sécurité** et le lien avec les commerçants du marché hebdomadaire. 11 agents ont été mobilisés pendant la durée de l'événement dont 4 agents détachés des services de PM des communes voisines de Banyuls et Collioure.
- **Une élue référente et un chargé de projet** prestataire de la Mairie étaient chargés d'assurer la coordination générale du projet, le lien entre mairie, association, prestataires et partenaires, la programmation, le suivi du budget.

Même en cas d'autonomie et de professionnalisation renforcées de l'association Escale à Port-Vendres, **l'implication des services municipaux mentionnés apparaît comme indispensable à l'organisation** de l'événement, tant leurs missions ne peuvent être confiées à des tiers.

Un meilleur équilibre est à trouver entre les référents des services municipaux, les référents de l'association et les référents du projet, afin de garantir une meilleure circulation des informations. Ceci peut se traduire par des points réguliers ou encore l'utilisation d'outils de suivi de projets. L'enjeu est de ne pas mobiliser les référents concernés outre mesure pour ne pas perturber leur activité quotidienne.

*Une présentation générale du projet à l'ensemble des agents municipaux apparaît essentielle à la fois pour garantir une meilleure implication de leur part dans leur mission, mais aussi pour les convertir en ambassadeurs du projet. **Escale à Port-Vendres est un projet de territoire.** L'ensemble des équipes municipales habitant sur ce territoire, elles doivent en être les premiers relais. Pour que cette présentation soit efficace, elle doit être réalisée sous un format convivial et sur les horaires de travail.*



SÉCURITÉ DE L'ÉVÉNEMENT ET RELATIONS AVEC LA PRÉFECTURE

Deux incidents majeurs ont perturbé la fin d'après-midi du dimanche : un incendie au sein de l'établissement le Pain du Quai sur le Quai Forgas et un accident de la circulation sur la D914 au niveau du Viaduc du Douy. Le premier incident a eu pour effet de paralyser complètement la circulation sur le Quai Forgas, le second de créer un embouteillage considérable en sortie de la ville via les hauts de Port-Vendres et d'empêcher tout accès par la route.

Le dossier de sécurité comprenant les plans d'implantation et les projets d'arrêtés en lien a été déposé en préfecture mi-janvier, dans la foulée, à l'initiative des organisateurs et en accord avec les services de la sous-préfecture, une réunion de présentation du dispositif à l'ensemble des autorités terrestres et maritimes concernées, a été organisée fin février. **Une commission de sécurité composée de représentants de la préfecture, du SDIS et de la gendarmerie a visité l'ensemble du site** en compagnie de l'élue référente, du directeur des services techniques et du chargé de projet. La principale anomalie détectée a été le risque d'incendie potentiel que représentaient les cabanes de pêcheurs en roseaux de l'association GAPAMAR positionnées en contrebas de la place de l'Obélisque. Les Services Techniques ont procédé à la mise en place de panneaux bloquant la vue et empêchant le public de s'asseoir sur le parapet surplombant les cabanes afin d'éviter de potentiels jets de mégots qui pourraient enflammer les roseaux.

En cas de nouvelle sollicitation des cabanes de pêcheurs en roseaux de GAPAMAR, les organisateurs doivent veiller à ce que les cabanes soient ignifugées par un professionnel et que GAPAMAR puisse présenter une attestation en conséquence.

*Les deux incidents majeurs du dimanche après-midi rappellent à quel point la réussite de ce type d'événement peut être soumise à des imprévus. L'incendie des Pains du Quai a permis de mettre à l'épreuve le dispositif d'accès des secours à l'événement. L'accident sur la D914 souligne à quel point le territoire de Port-Vendres est enclavé, s'il avait eu lieu en matinée, aucune personne n'aurait pu se rendre à Port-Vendres par la route sur toute la journée. **Ces impondérables doivent être au maximum anticipés au moment des estimations de fréquentation et des budgets prévisionnels.***



SUR LE PLAN D'EAU

Le plan d'amarrage a été défini en concertation avec le commandant du port. L'amarrage des voiles latines au perpendiculaire du Quai Jean Moulin, plutôt qu'un amarrage à couple ou à triple a été salué par les équipages car plus valorisant esthétiquement. L'amarrage de l'Ange Gardien sur l'appontement de l'Obélisque, seul bateau patrimonial proposant à la vente des sorties en mer, a aussi été apprécié par les équipages car l'emplacement était idéal pour l'embarquement des passagers. Un espace avait été préservé pour les navettes maritimes de Roussillon Croisières. Or la Compagnie a dû utiliser à plusieurs reprises les appontements au niveau des locaux de la SNSM, leur emplacement réservé étant sujet à des amarrages non autorisés de plaisanciers. En effet, le port n'avait plus de places à proposer au port de plaisance. Les trois voiliers les plus imposants étaient amarrés au Quai Forgas et au début du Quai Jean Moulin. Le Santa Maria Manuela a dû utiliser son groupe électrogène pendant toute la durée de l'événement, l'alimentation électrique disponible sur le quai étant insuffisante pour le bateau. L'un des doutes de la capitainerie concernant cette implantation était la possibilité de manœuvrer pour un cargo malgré la présence de grandes embarcations Quai Forgas. Ce doute a été levé et les grands voiliers évacués par précaution le temps de la manœuvre de départ du cargo.

La DDTM avait mobilisé une vedette en complément de la gendarmerie maritime. Un arrêté avait été pris afin d'éviter que des plaisanciers s'approchent dangereusement des grands voiliers et également afin de réguler le trafic sur le plan d'eau au moment des vire-vire.

L'arrêté sur le plan d'eau est à renouveler de même que l'amarrage des voiles latines. Pour les bateaux proposant des sorties en mer, l'amarrage sur l'appontement de l'Obélisque est à privilégier. Aucun autre bateau supplémentaire n'aurait pu être accueilli compte tenu des espaces d'amarrage mis à disposition. Si les organisateurs prévoient d'accueillir plus de bateaux patrimoniaux, un amarrage quai fanal peut être sollicité auprès du port.



L'alimentation électrique nécessaire aux grands voiliers doit être systématiquement sollicitée aux armateurs en amont. De même que la mise en place d'un ramassage des déchets pour ces grands voiliers.

Le commandant du port propose pour de prochaines éditions de pallier au manque de places pour les plaisanciers en proposant des emplacements dans la gare maritime et faciliter ainsi l'accès au site en bateau.

P.25

L'ACCÈS À LA ZONE DE VISITE DES BATEAUX

Les trois bateaux visitables contre achat d'un billet unique obligeaient à la création d'une zone étanche uniquement accessible aux visiteurs munis d'un billet. L'enjeu était de parvenir à aménager cette zone sans enlaidir le panorama pour le public ne disposant pas de billets. La zone a été débarrassée au maximum Quai Jean Moulin avec l'enlèvement des guérites de cabines à passagers permettant au public de rester sur cet espace. La déambulation était par contre complexe sur la partie du Quai Forgas compte tenu de l'étroitesse du passage mais aussi de la coupée du Santa Maria Manuela qui empiétait largement sur le passage. Le dispositif n'était pas complètement étanche, ce qui a encouragé certains resquilleurs, malgré le déploiement des trois agents de sécurité et des bénévoles. Même en période de forte affluence, l'accès à cette zone est restée fluide avec un positionnement idéal de la billetterie de l'Office de Tourisme au milieu du Quai Jean Moulin.

Si lors de l'édition 2026 les bateaux à visiter sont positionnés Quai Forgas comme pour cette édition 2024, l'arrêt total de la circulation devrait permettre d'élargir l'espace de déambulation sur la chaussée. L'utilisation de coupées parallèles au quai doit malgré tout être priorisée par les équipages. Le principal point d'amélioration sera d'assurer une meilleure étanchéité de cet espace, sans pour autant le rendre hostile ni gêner la vue. Solliciter des agents de sécurité en plus pourrait être une possibilité.

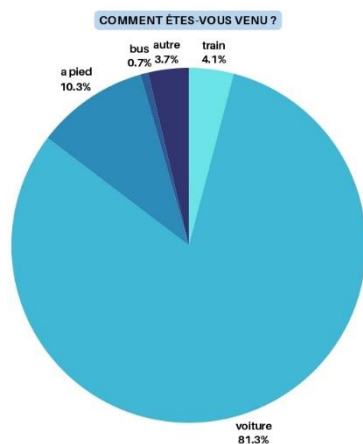
Bien que la plupart des achats de billets se fassent en ligne ce qui permet de désengorger les files d'attente, le maintien d'une boutique physique reste indispensable pour une partie des visiteurs. Seul bémol, les visiteurs souhaitant payer en espèces devaient se rendre à l'Office de Tourisme. Une solution est à trouver à ce sujet.

Aménager des espaces ombragés et améliorer la décoration de l'espace pourrait rendre cette zone sécurisée plus conviviale.



P.24





Le principal point d'amélioration souligné par le public reste le stationnement. Si dans la communication, les organisateurs avaient mis l'accent sur l'utilisation des transports en commun pour venir à Port-Vendres, **le public local vient très majoritairement en voiture, malgré une offre existante en termes d'accès en bus et en train.** Les parkings disponibles à proximité étaient ceux de l'Anse Gerbal, de l'Obélisque et de la Caserne. Le manque de signalétique, aussi bien routière que sur site, fait également partie des points d'amélioration régulièrement mentionnés. Plusieurs personnes se sont plaintes également en apprenant que les stationnements n'étaient pas relevés pendant l'événement.

Seule une navette maritime a été mise en place par l'intermédiaire de la compagnie Roussillon Croisières, la seule des quatre compagnies travaillant régulièrement sur Port-Vendres à avoir maintenu une activité sur ce weekend. Un partenariat a été mis en place avec la compagnie pour que les clients de l'entreprise bénéficient d'une réduction de 1€ sur la visite des grands voiliers. Seuls 13 clients ont bénéficié de cette réduction, mais l'entreprise s'est dite "satisfaite" de son activité sur ce weekend. La prestation semblait assez difficile à lire pour les clients car elle n'était pas vendue en tant que navette vers Escala à Port-Vendres, mais en tant que balade en mer avec possibilité d'arrêt à Port-Vendres, au départ d'Argelès et de Collioure et au prix de 26€.

liO et la SNCF ont été sollicités sans succès pour une augmentation des fréquences sur cet événement. Si l'ampleur de l'événement ne justifie pas pour eux une augmentation des fréquences, un partenariat avec ces entités pour un relais de la communication devrait a minima pouvoir être mis en place. **La Région, partenaire clé des deux entités, peut être une porte d'entrée auprès de liO et de la SNCF.**

La circulation routière entre Collioure et Port-Vendres pourrait être arrêtée sur des temps définis pendant la manifestation, afin d'encourager et de faciliter la mobilité douce sur cet axe.

La signalétique routière et piétonne fait partie des pistes d'amélioration pour la prochaine édition.

Les organisateurs peuvent être à l'initiative de produits **packagés et financièrement avantageux combinant transport en commun et accès aux visites de bateaux.** Un accès à la commune par la mer via des bateaux patrimoniaux spécialement affrétés pour l'occasion pourrait être une piste de réflexion, tant la demande pour naviguer à bord de bateaux patrimoniaux était forte. Une telle prestation ne pourrait toutefois se faire qu'en partenariat avec les principaux ports environnants tout en continuant à associer les navettes à passagers classiques. Des navettes peuvent également être affrétées au départ de points de stationnement identifiés en dehors de Port-Vendres, à condition que les organisateurs soient certains de pouvoir rentabiliser cette solution.

P.23

ACCÈS ET CIRCULATION

S'agissant d'un événement se déroulant dans l'espace public, il était nécessaire pour que l'événement puisse se dérouler de piétonner les sites concernés. **L'enjeu était de trouver un équilibre entre piétonnisation et une circulation des véhicules déjà perturbée par les travaux en cours**, qui plus est sur un territoire enclavé avec seulement deux accès routiers, le principal par la D914 au sud de la ville et le second par la D114 depuis Collioure. Le choix a été fait de ne rendre piéton que la moitié de la chaussée de la portion nord du Quai Forgas, afin que les véhicules puissent continuer à circuler. Une solution contraignante en termes de logistique qui a obligé à l'installation de séparateurs de chaussée sur la portion du quai concernée. **Sans le chantier en cours Quai Joly et Quai de la Douane République, la logique aurait voulu que cette partie du Quai Forgas soit totalement piétonne.** L'une des craintes des organisateurs était de générer des embouteillages en amont et en aval de cette partie piétonne, c'est pourquoi le choix a été fait d'instaurer un sens unique vers Collioure avec une déviation par les hauts de Port-Vendres pour les véhicules souhaitant aller vers Banyuls. Après analyse, il semble qu'une circulation alternée aurait pu être mise en place sans générer d'embouteillages.

Les autres espaces rendus piétons pour l'événement étaient le quai de l'Obélisque et la partie de la Place de l'Obélisque concernée par le Marché de la Mer. Fort de l'expérience du bicentenaire, la création et le positionnement de portails en fonte aux extrémités du dispositif piétons sur les quais ont permis de ne pas mobiliser des agents et leurs véhicules afin de sécuriser ces postes sur toute la durée de l'événement, tout en maintenant un accès possible pour les secours.

En cas d'implantation similaire lors de la prochaine édition, la fermeture à la circulation de l'ensemble du Quai Forgas semble indispensable. En cas de doute sur la viabilité de certains dispositifs, comme la mise en place du sens unique sur cette édition 2024, les organisateurs doivent définir en amont de l'événement des procédures permettant l'adaptation du dispositif en cours d'événement.

P.22



UNE IMPLANTATION SUR LA ZONE DU VIEUX PORT

Port-Vendres a connu depuis fin 2023 des travaux d'ampleur sur une grande partie de ces quais : Quai de la Douane République, Quai Joly, Parking de la Plaisance. Ces travaux, encore en cours au moment du festival, ne permettaient pas l'accès piétons et ont entraîné la mise en place d'une circulation alternée pour les véhicules sur ces zones pendant la durée des travaux. Cette configuration ne permettait donc ni l'accès à la gare maritime où étaient jusqu'alors accueillis les grands bateaux patrimoniaux, ni l'accès au Parking de la Plaisance où avaient lieu les principales festivités d'envergure. **Les organisateurs ont donc choisi de concentrer l'événement sur la zone du vieux port**, avec un accueil des plus grands bateaux à l'extrémité nord du Quai Forgas, seule zone en dehors de la gare maritime où le tirant d'eau permet l'accueil de grandes embarcations.

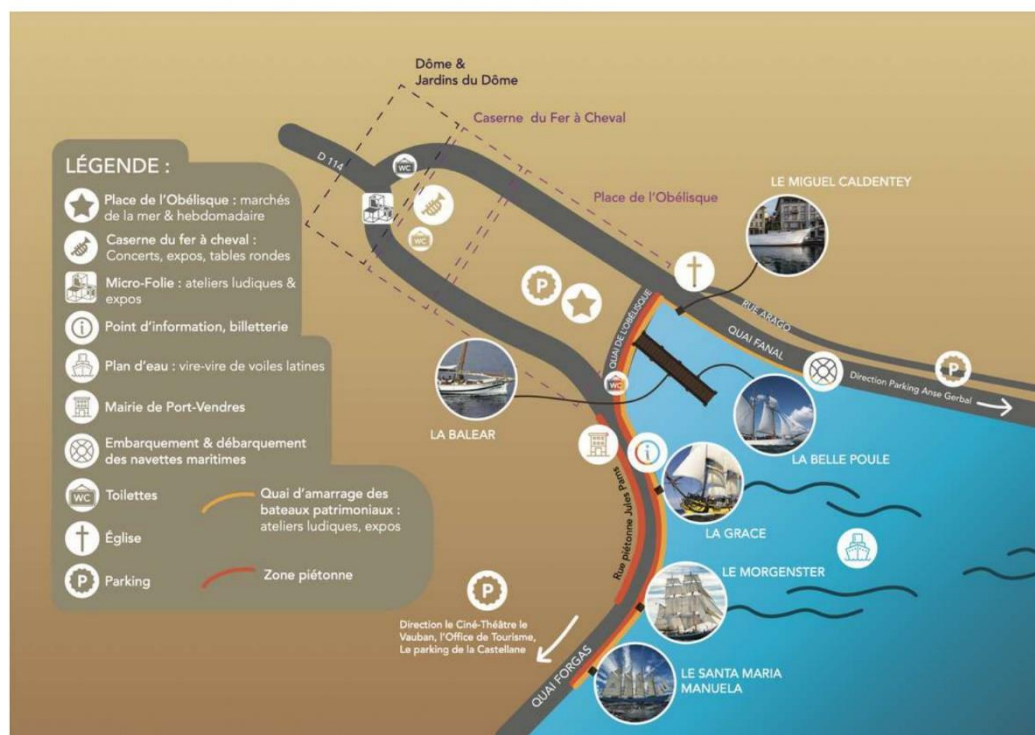
Cette implantation a permis d'offrir au public **une certaine unité de lieu** avec une proximité entre les différents sites concernés, Dôme, Caserne du Fer à Cheval, Place de l'Obélisque, Quai de l'Obélisque et Quai Forgas. Cette implantation fait partie des points forts soulignés par le public, elle répond aussi à une **logique patrimoniale en mettant en valeur le port historique de la ville**.

Les organisateurs ont la volonté de concentrer à nouveau l'événement sur cette zone en 2026. La ville ne faisant pas face à des travaux sur les quais lors de cette prochaine édition, la question de l'extension du festival aux zones du Quai Joly et du Quai de la République, pour permettre notamment l'accueil de plus de bateaux se posera. Le risque est de perdre cette unité de lieu qui faisait le point fort de l'événement. L'une des zones d'extension logique serait alors le Quai Fanal ou Quai de l'Artillerie, au nord du plan d'eau, qui ne mettrait pas en péril cette unité de lieu. Une partie de ce quai est condamnée et ne permet pas l'amarrage tant qu'une rénovation n'a pas été entreprise. Cette partie du quai doit pour l'instant être envisagée pour un développement des activités à terre. Le manque d'entrée et de sortie sur le site de la Caserne du Fer à Cheval reste un facteur limitant pour la fréquentation de cet espace qui dispose pourtant d'un potentiel indéniable. La création d'une entrée supplémentaire doit être étudiée afin de pouvoir l'utiliser en toute sécurité.



P.21

6.IMPLANTATION GÉNÉRALE



P.20

LES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS

Cinq organismes publics ont été sollicités pour le financement de cette édition 2024 : le CD66, Le Parc Naturel Marin Golfe du Lion, l'Office de Tourisme Intercommunal Pyrénées Méditerranée, la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, la DRAC. **La mairie de Port-Vendres garantit l'association en cas de déficit.**

Les financements privés étaient en dessous des espérances sur cette édition 2024. Ils se résument à un financement de 2250€ de la part de la CPV et à l'achat d'encarts publicitaires dans le programme de l'événement par trois commerçants locaux pour un montant de 700€. Or **il semble exister un réel potentiel en ce qui concerne les partenariats privés** pour ce type d'événement, preuve en est le modèle économique d'Escale à Sète.

Une grande partie de l'équilibre financier de l'événement repose sur les recettes générées, en particulier par les visites de bateaux. Or la fréquentation de l'événement dépend de nombreux impondérables et reste incertaine jusqu'au dernier moment.

La première priorité des organisateurs doit être de développer et de pérenniser les financements publics pour une meilleure répartition des risques financiers entre les collectivités. Pérenniser ces financements peut passer par une plus grande implication des principaux financeurs publics en amont de l'événement en les associant par exemple à la gouvernance de l'association. Les organisateurs doivent étudier d'autres pistes de financement publics et réaliser une veille concernant les appels à projets existants (CAF pour actions de médiation par exemple).

Une veille concernant les appels à projets émanant de fondations et d'entreprises privées doit être mise en place, tant les financements dans le domaine d'accompagnement de projets culturels ou encore de médiation sont nombreux. L'accompagnement par des professionnels dans cette démarche est aussi à envisager.

Les organisateurs doivent étudier la capacité de l'association à prétendre à l'agrément d'utilité publique, comme c'est le cas pour Escale à Sète, lequel constitue une valeur ajoutée considérable pour la captation de mécènes. Les organisateurs doivent définir une vraie stratégie de démarche de mécènes et de sponsors, en définissant pour ces derniers les prestations qu'il est possible de leur proposer telles que des locations de bateaux pour événement, des sorties en mer privatives, une présence sur site... L'expertise d'Escale à Sète en la matière peut être sollicitée. **Le recours à l'accompagnement de professionnels spécialisés dans la recherche de financements privés, comme publics, peut aussi être envisagé.**

L'un des enjeux de la prochaine édition sera de pallier l'incertitude météorologique. L'une des solutions possibles est de **développer au maximum les préventes de visites de bateaux**, en communiquant en amont, en proposant des réductions temporaires... C'est dans cette optique qu'a été mis en place le partenariat avec le CE de la Communauté de Communes, avec une réduction de 20% sur l'achat de billets en amont de l'événement. Ce type d'opérations permet également de communiquer sur le projet auprès d'un public ciblé et peut également constituer une contrepartie auprès d'un financeur privé comme public en assurant un tarif préférentiel pour les membres de son CE. Les préventes peuvent aussi porter sur la vente de merchandising, comme ce qui a été proposé pour l'édition 2024 à destination des commerçants port-vendrais.

P.19

CE QU'IL FAUT RETENIR

- **Les charges globales en dehors des provisions pour une prochaine édition s'élèvent à 188311,24€,** soit environ 5000€ en deça du montant prévu. C'est ce qu'a coûté l'organisation de l'événement en dehors de la valorisation du temps de travail des agents municipaux, de l'OTI, du port, des bénévoles, du prêt de matériel, de la mise à disposition des espaces portuaires et municipaux...
- **Les recettes générées par l'association sur l'événement s'élèvent à 68100€** soit 29750€ de plus que prévu initialement. Cet écart s'explique par une excellente fréquentation sur l'ensemble des trois jours et par des prévisions volontairement prudentes, tant la fréquentation de ce type d'événement est sujette aux conditions météorologiques, particulièrement incertaines au mois d'avril. Ces recettes permettent de dégager 43799,93 € de provisions qui seront affectées en majeure partie à l'édition 2026.
- **Seules 10% des prévisions ont été atteintes en matière de mobilisation de partenariats financiers privés,** soient 2250€ contre 20000€ prévus. Cet écart a été comblé par une réduction des charges et des recettes à la hausse.
- **Les financements publics hors Mairie de Port-Vendres s'élèvent à 65000€ contre 85000€ prévus,** soit un écart de 20000€ comblé par une réduction des charges et un financement municipal à la hausse d'environ 17500€ par rapport aux prévisions : 70761,17€ contre 53000€ prévus. Cette part de financement municipal reste une estimation qui pourra être revue à la hausse ou à la baisse une fois que le financement de la DRAC aura été acté.
- **Le principal poste de dépense reste de loin l'affrètement des bateaux** (55390€, soit 29,5% des charges hors provisions) suivi par la programmation culturelle et les animations (38164,43 €, soit 20% des charges), puis par les dépenses liées à la sécurité et à la logistique de l'événement (34 218,87 €, soit 18% des charges)

DEUX BUDGETS DIFFÉRENTS

Les deux co-organisateurs se sont répartis les charges et produits financiers de l'ensemble de l'événement selon un budget prévisionnel arrêté au mois de décembre 2023. Le budget général de l'événement reste à l'heure actuelle au stade d'estimation car au 31 mai 2024, les organisateurs sont encore dans l'attente de la confirmation d'une subvention attribuée par la DRAC. **L'Association disposait avant événement de 26000€ en trésorerie.** Cette somme correspondait aux recettes engrangées lors de la visite du Belem à l'occasion des Fêtes du Bicentenaire port-vendrais.

La répartition du projet sur deux budgets différents, celui de la mairie et celui de l'association, est complexe car il est difficile pour les organisateurs d'avoir une vision d'ensemble concernant le budget global du projet au fil des avancées.

L'une des solutions serait l'attribution d'une subvention générale de la mairie envers l'association qui générerait alors l'ensemble du budget. Si cette solution est envisagée, il faudra en premier lieu interroger la capacité de l'association à capter des financements publics. Cette solution permettrait également à l'association de disposer d'une trésorerie plus importante avant l'événement ce qui serait un plus par rapport à l'édition 2024, le manque de trésorerie ayant été un choix limitant pour l'engagement de certaines prestations par l'association pour cette édition.

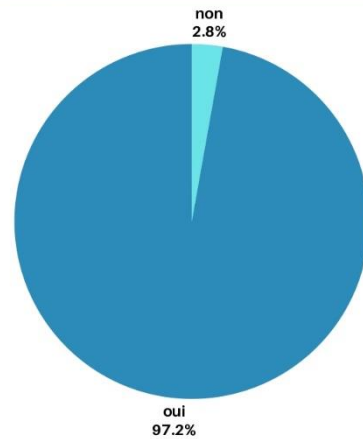
P.18

GRANDE SATISFACTION DES VISITEURS

Parmi les 150 questionnaires de satisfaction administrés, **97% des personnes interrogées se sont dites prêtes à participer à une prochaine édition**. Parmi les points positifs soulignés par les visiteurs interrogés, la majorité des commentaires met en avant **la bonne ambiance et la convivialité comme étant les principaux atouts de l'événement**. Viennent ensuite les bateaux en tant que deuxième point fort. A contrario, c'est le stationnement et l'accès qui apparaissent comme les principaux points à améliorer.

Une bonne ambiance est impossible à décréter sur un événement mais elle résulte en grande partie d'une coordination sereine des personnes en lien direct avec le public, en particulier les bénévoles, les prestataires, les équipages, les exposants et les équipes de l'Office de Tourisme. Valoriser le travail de ces acteurs et les mettre dans les meilleures dispositions possibles afin de mener à bien leurs missions doit donc être l'une des principales priorités.

AIMERIEZ-VOUS PARTICIPER À NOTRE PROCHAIN ÉVÉNEMENT ?



P.16

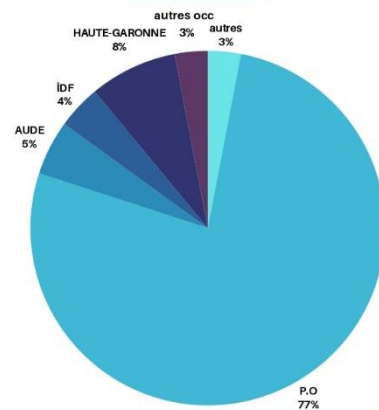
UN PUBLIC FAMILIAL ET TRÈS MAJORITAIREMENT LOCAL

À part lors d'actions isolées sans grande influence, la communication de l'événement ciblait principalement les habitants des Pyrénées-Orientales. Il n'est donc pas surprenant que les locaux soient de très loin les plus représentés parmi les visiteurs, ce qui **souligne encore une fois l'engouement qu'il existe à l'échelle du département pour les bateaux patrimoniaux**.

Il convient de noter que **la Haute-Garonne est le deuxième département le plus représenté**. Une statistique à mettre en regard de la sous-représentation du public héraultais - seulement 1% du public - alors que les deux départements sont de population comparable et à distance équivalente de Port-Vendres. On peut supposer que les P.O. représentent une destination plus dépaysante et donc plus attrayante pour un Haut-Garonnais plutôt que pour un Héraultais. Ce dernier dispose qui plus est sur son territoire d'Escal à Sète, un festival maritime de plus grande envergure que son pendant port-vendrais. L'Aude, malgré sa proximité avec les Pyrénées-Orientales, n'a été pourvoyeuse que de 5% des visiteurs, ce qui souligne le manque de porosité entre les deux territoires. Un manque de porosité qui est d'autant plus criant en ce qui concerne la **Catalogne Sud, très peu représentée parmi les visiteurs**, alors qu'il y existe un engouement pour les vieux gréements comme pour la destination "Pyrénées-Orientales".

L'événement Escal à Port-Vendres n'a pas la renommée ni l'envergure lui permettant de se positionner comme la principale raison d'un séjour touristique, à la différence des grands festivals maritimes de Sète, Brest, Rouen... Il peut par contre prétendre à être un **"facteur de décision" dans le choix du lieu d'hébergement**. Ainsi, lorsqu'un touriste a identifié les grands contours de sa destination, la concomitance de son séjour avec l'organisation du festival peut le pousser à choisir Port-Vendres comme lieu de villégiature plutôt que des villages voisins.

PROVENANCE DU PUBLIC



*Il semble exister une **opportunité auprès du public Haut-Garonnais**, très présent dans le département en tant que clientèle de courts séjours. Il pourrait faire l'objet d'une campagne de communication ciblée. Les publics d'excursionnistes audois et frontaliers de Catalogne Sud ne viendront à Port-Vendres qu'en cas de communication spécifique à leur rencontre. **Le développement de ces deux publics pourraient constituer une priorité pour la prochaine édition***

*Un travail doit être mené auprès des **hébergeurs port-vendrais** pour qu'ils se positionnent en tant qu'**ambassadeurs de l'événement**. Des produits packagés commercialisés par les hébergeurs et en lien avec Escal à Port-Vendres peuvent également être imaginés.*

P.15

4. LE PUBLIC AU RENDEZ-VOUS

UNE AFFLUENCE GÉNÉRALE SUPÉRIEURE AUX ATTENTES

A la différence des visiteurs de bateaux, qui doivent passer par une billetterie, **la fréquentation globale ne peut être qu'une estimation étant donné que le festival se déroule dans l'espace public** sans parcours préalablement défini pour le public. La méthode de calcul employée est donc la suivante : 6600 visiteurs de bateaux x 3 = 20000 festivaliers sur l'ensemble des trois jours. Une tentative plus précise de comptage du public a été mise en place avec des points de comptage identifiés sur l'ensemble du site à certains horaires. Cette expérience, menée par des bénévoles, a permis d'identifier les pics d'affluence mais le site étant trop étendu, cette méthode est trop aléatoire pour calculer précisément la fréquentation.

Si l'engouement du public local pour la thématique des bateaux patrimoniaux est un gage de réussite, **les conditions météorologiques idylliques ont permis d'attirer un public en grand nombre**. Plus qu'ailleurs et à la différence d'autres régions au climat moins clément, le public local n'a pas coutume de participer à des événements en plein air si le soleil n'est pas au rendez-vous. La météo au mois d'avril étant incertaine, les prévisions en termes d'affluence se devaient donc d'être prudentes :

- **Fréquentation globale 30% supérieure aux prévisions**
- **Billets vendus 45% supérieur aux prévisions**

Ce weekend au milieu des vacances scolaires de la zone C n'était pas le théâtre d'événements majeurs susceptibles de faire concurrence à Escalade à Port-Vendres. La prochaine édition d'Escalade à Sète aura lieu du 31 mars au 6 avril 2026. Escalade à Castellón se déroulera quant à lui du 10 au 13 avril 2026. Selon le même format qu'en 2024, **Escalade à Port-Vendres 2026 se déroulerait alors les 17, 18 et 19 avril 2026**.

P.14

SPECTACLES DE RUE

La compagnie Le Pince Oreille a proposé deux jours durant des lectures musicales en trois lieux différents du festival. Les sites des Jardins du Dôme et des Cabanes de Pêcheurs étaient adaptés à leurs représentations, contrairement à la cabane du Maria José Gabriel, ce qu'elles ont rectifié en jouant à bord d'un bateau le lendemain. Leur programmation tardive a empêché une bonne communication autour de leur venue et une inscription au programme. **Elles sont venues combler un manque en matière de spectacles de rue sur le festival.**

Le festival est propice à une programmation de spectacles de rue, il faudra davantage développer cet axe pour de prochaines éditions tout en restant sur la thématique maritime.

LES ACTIONS DE MÉDIATION ENVERS LA JEUNESSE

Plusieurs actions ont été menées à destination d'un jeune public dans le cadre de l'événement, tels que l'échange épistolaire entre écoliers sétois et port-vendrais, la réalisation d'un poisson poubelle avec des jeunes de l'IME La Mauresque, la réalisation d'une flottille de bateaux biodégradables par l'école maternelle, des visites de bateaux pour les accueils de loisirs et des associations locales, une chorale de chants marins par l'accueil de loisirs.

Cet axe est à développer pour une prochaine édition qui, si elle se déroule le premier weekend des vacances scolaires de Pâques, permettra de capter un public scolaire au moins le vendredi. Développer des actions avec le public scolaire nécessite un lancement du projet pédagogique dès la rentrée scolaire 2025.

Un comptage du public ne pourra être fiable qu'en cas de mise en place de points d'entrée et de sortie sur le site du festival. Ce fonctionnement serait envisageable si l'organisation opte pour un site de l'événement uniquement piéton ou pour plusieurs sites de type "fanzone".

20000 VISITEURS SUR LES 3 JOURS

6600 VISITES DE BATEAUX DONT 5790 VISITES PAYANTES

L'incertitude météorologique est inhérente au projet. Il n'est pas question d'organiser plus tard l'événement pour minimiser les risques de mauvais temps, l'un des objectifs du festival étant de stimuler l'économie et la vie locales en dehors de la saison estivale.

Les prévisions de fréquentation doivent être estimées à l'avenir selon une fourchette basse et haute.

La date est à confirmer mais l'édition 2026 se déroulerait alors le premier weekend des vacances scolaires. Il faut donc prendre en compte que le vendredi serait dans ce cas un jour ouvré pour les écoles, à la différence de cette édition 2024. Ceci aurait une influence sur la fréquentation mais permettrait de développer plus facilement des actions à destination du public scolaire.

LE CYCLE CINÉ MARITIME

Le Ciné-Théâtre Vauban, l'un des principaux équipements culturels de la ville s'est mis aux couleurs d'Escalade à Port-Vendres en proposant une programmation de documentaires, de fictions et de films jeunes publics autour de la thématique maritime. Pendant toute la durée de ce cycle, programmé aux heures de séances habituelles, **le cinéma a observé une fréquentation en hausse par rapport à sa fréquentation habituelle.**

Le cycle est à conserver et à pérenniser, il permet de toucher un public qui n'est pas forcément intéressé par l'événement. Le cycle pourrait avoir lieu en amont de l'événement.



P.13

LES EXPOSITIONS ET LES ATELIERS DE MÉDIATION

Les ateliers de médiation environnementale et les expositions ont été très bien accueillis par le public même si l'on peut regretter pour ces thématiques une fréquentation plutôt faible au regard de la fréquentation générale, à l'exception notable de l'exposition photographique des photos du Fonds Sanchez, située sur les murs du Quai Jean Moulin sur le parcours du public. La Micro-Folie a proposé une déclinaison de ces activités habituelles autour de la thématique maritime. Elle a délocalisé les ateliers de flocage et d'impression 3D dans les jardins. Ce type d'événement permet de capter un public qui ne serait pas forcément venu à la Micro-Folie par lui-même.

1000 PERSONNES POUR VENIM DE LA MAR

1200 AU DÔME ET À LA MICRO-FOLIE

750 POUR ARCHÉO-VENERIS

Une meilleure signalétique sur site mais surtout la création d'un cheminement pour le public aurait pu permettre d'accueillir un plus grand nombre de visiteurs sur les sites d'expositions et à la Micro-Folie. Les expositions dans l'espace public, comme celle des photos du Fonds Sanchez, permettent de créer un cheminement du public.

Le Dôme et ses jardins représentent un superbe site avec la scène en extérieur, des temps forts sur cet espace pourraient ponctuer la programmation et faire découvrir ce site à des visiteurs.

Renforcer la médiation autour des thématiques environnementales devrait être l'un des axes de développement pour une prochaine édition. Les animateurs des ateliers de médiation doivent s'inscrire dans une démarche "d'aller vers" le public, tous ne le font pas naturellement. Une meilleure communication de la part des organisateurs autour de cette thématique est essentielle.



P.12



3.LA PROGRAMMATION CULTURELLE

LA MUSIQUE DES PORTS DU MONDE

La programmation musicale était en accord avec la thématique maritime avec un format similaire sur les deux soirées : une première partie avec public assis en fin de repas des équipages et une seconde partie plus dansante. S'il y a eu peu de musique en journée, les mini-concerts acoustiques à bord du Caldentey et les deux ballades de sardanes ont été très fréquentés et appréciés.

700 PERSONNES EN MOYENNE POUR LES CONCERTS DU SOIR

Le format est à répéter. Veiller à bien prévenir les premières parties qu'une partie du public sera attablé au moins en début de concert. Organiser plus d'impromptus musicaux en journée sur l'ensemble du site peut aussi être étudié.

LES TABLES RONDES

Les tables rondes sont un rendez-vous essentiel pour aborder des sujets de fond sur ce type d'événements. Elles se sont déroulées pour trois d'entre elles à la caserne du fer à cheval et la dernière au Ciné-Théâtre le Vauban. Si la qualité des interventions et de la modération assurée par un journaliste indépendant font partie des points forts de ce cycle, on peut regretter leur manque de visibilité sur l'événement avec en moyenne une soixantaine de personnes dans l'assistance.

Inclure les tables rondes au cœur du village maritime, via un système de dômes comme cela est le cas à Sète, constitue une piste d'amélioration à étudier afin de capter un public de passage.



P.11

DES ACTEURS LOCAUX À MIEUX IMPLIQUER

Des entités comme l'atelier des barques de Paulilles, les pêcheurs locaux, la SNSM ou le llagut de Port-Vendres ont été trop peu visibles pendant le festival, alors qu'ils font partie intégrante du quotidien du port. Les pêcheurs présents ont ouvert leur point de vente et le llagut a proposé quelques initiations et démonstrations isolées qui ont souffert d'un manque de visibilité car non inscrites au programme. Si l'atelier des barques a participé à l'événement via son intervention dans le cadre de la table ronde sur le patrimoine culturel maritime, la proximité des dates du festival avec Escala à Sète où l'atelier est présent à travers une importante installation empêche une mobilisation sur Escala à Port-Vendres.

Parvenir à inclure ces acteurs dans le programme de l'événement à travers des actions à définir avec eux doit être l'une des priorités de la prochaine édition. Des ateliers de filage peuvent être par exemple organisés avec les pêcheurs, voire des visites de thoniers. La SNSM devrait être en mesure d'organiser des portes ouvertes à bord de son embarcation, ou encore des démonstrations de sauvetage. Enfin le llagut peut proposer des initiations communiquées en amont, ou encore organiser une vraie régate avec les clubs voisins. Le lien avec le club de llagut local devrait se faire plus naturellement, car nombre de ses adhérents sont aussi membres de l'association Escala à Port-Vendres.

P.10



LE CARGO ET L'ABEILLE MÉDITERRANÉE

La présence imprévue d'un cargo pendant le weekend, s'il a été source de préoccupation pour les équipes du port, a offert cependant aux visiteurs qui connaissent peu Port-Vendres un aperçu du quotidien du port. La manœuvre de départ le samedi soir, toujours spectaculaire, a contribué à l'animation. La présence confirmée à la dernière minute de l'Abeille Méditerranée a permis "d'habiller" la gare maritime avec ce bateau spectaculaire en vitrine. L'annonce de sa venue a permis aussi de contrebalancer l'annonce du désistement de La Belle Poule. Seules des visites privées ont pu être organisées, car amener du grand public sur cette partie excentrée et sécurisée du port, avec le chantier des quais à traverser, s'avérerait trop complexe.

La vie du port de commerce est une source de curiosité pour le grand public. Il faudra réussir à la valoriser davantage auprès du grand public lors de la prochaine édition, en tenant compte du fait que les cargos préfèrent rester discrets lors de leurs escales et qu'organiser des portes ouvertes au sein du port n'est pas envisageable pour les équipes du port en parallèle de ce type d'événements. L'Abeille Méditerranée elle, est ouverte à l'organisation de visites publiques et gratuites lors de ses prochaines venues à Port-Vendres.

LE DÉFILÉ DES ÉQUIPAGES

Le défilé des équipages le samedi matin a été le moment de plus forte affluence du weekend. Il a rassemblé l'ensemble des équipages, avec la participation des bénévoles, des élus, des jeunes de la Préparation militaire marine et le groupe folklorique des Salanc'Aires. Si ce temps fort a été apprécié par les équipages et le public, son organisation est nettement perfectible. Le parcours était trop long, avec un aller-retour, des passages trop étroits, qui ont conduit le défilé à s'étirer et à perdre ou à distancer des équipages en cours de route.

Ce temps fort très apprécié doit être mieux coordonné sur une prochaine édition afin de le valoriser un maximum. Il pourrait être encadré par un grand nombre de bénévoles, chargés de donner le rythme du défilé et de s'assurer que personne ne soit distancé. La photo finale depuis le clocher de l'église doit devenir une tradition.



P.9

LA TROBADA DE BATEAUX PATRIMONIAUX ET LES VIRE-VIRE

Les voiles latines constituent l'un des principaux marqueurs de l'identité de l'événement. Les équipages ont exprimé leur satisfaction quant au déroulé du festival et à la qualité de l'accueil qui leur a été réservé. Les vire-vire ont été très appréciés du public et des équipages, en particulier celui du dimanche matin où les organisateurs avaient bien insisté auprès des équipages pour que ceux-ci ne naviguent que sur le plan d'eau. Une tentative a été faite en confiant les commentaires du vire-vire à un présentateur, sans réussite car le commentateur ne connaissait pas assez le monde de la navigation. Plusieurs équipages étaient enclins à échanger avec le public, voire à embarquer du public à bord de manière informelle. **Des échanges qui participent grandement à la bonne ambiance de l'événement.**

Les équipages de voiles latines étant tous bénévoles, ceux-ci prennent sur leur temps personnel pour participer à l'événement. Ils sont aussi soumis aux contraintes météorologiques. Pour ces deux raisons le plan d'eau était assez dégarni le vendredi matin en début d'événement, le temps pour les barques d'arriver puis le dimanche après-midi, beaucoup d'entre eux devant anticiper leur retour à cause des prévisions météorologiques.

L'Ange Gardien, l'une des voiles latines les plus grandes, a commercialisé des sorties en mer via l'Office de Tourisme. Si le capitaine doutait sur sa capacité à vendre des balades sur place en toute dernière minute sans communication préalable, toutes ses sorties quotidiennes, pour une vingtaine de personnes chacune, se sont vendues très rapidement.

Le Miguel Caldentey a pu accueillir des visites gratuites à bord et valoriser son projet via le container pédagogique situé à proximité du bateau. Les fanfare et groupe de jazz accueillis à son bord pendant l'événement ont grandement participé à la fête. Son déplacement vers son emplacement d'amarrage au pied de l'église s'est fait trop tardivement, le vendredi après-midi, à cause de problèmes de coordination entre la pilotine et les thoniers, dont le déplacement était nécessaire pour permettre la manœuvre. La goélette La Balear, avec laquelle plusieurs actions communes étaient prévues, a dû annuler sa visite à cause des conditions de traversée depuis Mallorca. Une délégation a quand même été envoyée par le Consell de Mallorca sur le festival.

D'autres temps et actions valorisant les voiles latines seraient à envisager, telles que des visites guidées des bateaux depuis le quai, une meilleure valorisation des vire-vire avec a minima un commentateur avec une bonne connaissance des embarcations et de la navigation. La remise des cadeaux aux équipages, qui s'est faite à l'issue du dernier repas pourrait également être inscrite au programme et permettrait de valoriser un à un les bateaux invités auprès du public. De même, les imprévus à bord, tels que les concerts sur le Caldentey, participent à la fête et à la valorisation des embarcations.

Un potentiel important existe pour les sorties en mer à bord de bateaux patrimoniaux. Sélectionner des bateaux susceptibles de proposer ce type de prestations pourrait constituer une animation supplémentaire, générer de nouvelles recettes pour les organisateurs, répondre partiellement à une problématique d'accès à l'événement à travers la mise en place de navettes.



P.8



2. LES RENCONTRES MARITIMES

300 ÉQUIPIERS À BORD DE

34

BATEAUX PATRIMONIAUX DONT

30

VOILES LATINES ET

3

GRANDS VOILIERS

LES GRANDS VOILIERS AFFRÉTÉS

Quatre grands voiliers constituaient les têtes d'affiche de l'événement : Le Santa Maria Manuela, La Grâce, Le Morgenster et La Belle Poule. Ce dernier a annoncé son annulation en début de semaine pour cause de conditions météorologiques l'empêchant de réaliser la traversée depuis la Corse. Cette annulation a été sans conséquence contractuelle car le bateau était affrété gracieusement par la Marine Nationale et les visites à son bord étaient gratuites. Toutefois, du fait de cette annulation, la marine nationale a annulé la tenue de son stand d'animations prévus Quai de l'Obélisque et le Préfet maritime a également annulé sa venue. Les trois autres voiliers sont arrivés un par un à partir du jeudi soir pour le Santa Maria Manuela et en tout début de matinée pour les deux autres. Leurs horaires d'arrivée étaient longtemps incertains. **La Grâce, qui était le bateau le moins imposant a pourtant était le plus apprécié par le public**, son équipage costumé interagissant tout au long du festival avec le public et proposant plusieurs animations de leur propre initiative. Les trois bateaux ont compté un total de 6600 visiteurs dont 5793 visites payantes, les visites non payantes correspondant à des invitations des partenaires et aux groupes jeune public invités, équipages et bénévoles.

*Si l'une des volontés d'expansion pourrait être d'affréter plus de grands voiliers, les organisateurs constatent cependant qu'un total de **trois bateaux visitables est suffisant dans le cas d'une affluence similaire**. Affréter plus de grands voiliers représenteraient un coût supplémentaire considérable, sans réelle plus-value pour le visiteur si ce n'est un plan d'eau plus spectaculaire. Les pistes d'amélioration doivent plutôt se concentrer sur les animations proposées à terre et sur le plan d'eau, ainsi que sur la venue gratuite d'autres bateaux invités.*

P.6

*Le choix a été fait de ne pas scénariser l'arrivée des bateaux, avec une escorte et une communication auprès du public, comme cela avait pu être fait pour l'arrivée du Belem à l'occasion des Fêtes du Bicentenaire. Il est en effet **trop complexe d'imposer un horaire d'arrivée commun et précis aux trois bateaux, qui restent soumis à des contraintes météorologiques**.*

*Les grands voiliers étaient tenus contractuellement d'arriver au plus tard le vendredi matin pour accueillir le public à partir de 10h. S'ils ont tous tenu leurs engagements, la Grâce et le Morgenster sont arrivés au dernier moment. Pour une prochaine édition plus sereine, **il conviendra d'imposer une arrivée en journée au plus tard la veille de l'ouverture au grand public**, ce qui permettra aussi de mettre en valeur cette arrivée des bateaux sur les canaux de communication et au public qui le souhaite de venir voir ces bateaux arriver. Cela pourrait également permettre d'assurer des visites pour les groupes scolaires en amont de l'ouverture au grand public.*

*Parmi les animations à mettre en place, **une parade de clôture avec une escorte des bateaux** pourrait être mise en place au départ des grands voiliers, sur le modèle de Sète, avec une heure de départ commune. A Sète, cette parade se déroule le lundi de Pâques, jour férié.*

OTI ET CPV, DEUX PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

Le projet s'appuie sur deux partenariats clés, l'un avec l'Office de Tourisme Intercommunal Pyrénées-Méditerranée et l'autre avec la Compagnie Port-Vendraise, gestionnaire du port de Port-Vendres.

L'accompagnement d'un projet comme celui d'Escale à Port-Vendres rentre totalement dans le cahier des charges de l'OTI, qui a pour but de valoriser le patrimoine sur le territoire et la destination touristique qu'il représente. Il accompagne le projet en termes de communication ainsi que sur la gestion de la billetterie. La communauté de communes par l'intermédiaire de l'OTI est également le deuxième financeur externe avec un accompagnement à hauteur de 20 000€, soit 8,6% du budget global.

L'Office de Tourisme Intercommunal a choisi d'accompagner le projet pour cette première édition, mais s'agissant d'une structure extérieure aux deux organisateurs, son engagement n'est pas acquis pour de prochaines éditions et reste sujet à des changements de gouvernance. L'enjeu est donc de parvenir à acter formellement l'implication de l'OTI à long terme sur ce projet, lequel fait figure de co-organisateur aux yeux de la Mairie et de l'association.

L'engagement de la Compagnie Port-Vendraise se traduit par la mise à disposition d'espaces portuaires et l'accompagnement logistique de l'événement. Une participation financière a également été proposée à l'association pour financer une partie d'une action de médiation. Les priorités de la CPV sont économiques et son engagement sur des projets culturels de territoire comme Escale à Port-Vendres ne font pas partie officiellement de leur cahier des charges. Or, un tel projet qui vise à renforcer l'économie locale, participer au rayonnement de la commune et impliquer les habitants ne peut être à long terme qu'en corrélation avec les objectifs économiques de la CPV.

L'engagement de la Compagnie Port-Vendraise est indispensable au déroulement du projet. Formaliser l'implication de la CPV autour d'axes de développement commun doit être une priorité pour les organisateurs.



P.5

L'IMPLICATION DU CD66

Le soutien du CD66 s'est traduit par un engagement financier à hauteur de 30000€ - soit 12,9% du budget global - ainsi que par la mise à disposition d'espaces portuaires dont il a la gestion. Le CD66 est propriétaire du port, dont la gestion est confiée à la CPV. Les principaux interlocuteurs des organisateurs pour cette première édition se trouvaient au sein du Service des Infrastructures, pour un suivi très fluide du projet. Or du point de vue des organisateurs, **un tel projet relève du cabinet du CD66** tant il dispose de différentes portes d'entrée qui concernent différents services du CD66 : développement économique, patrimoine, vivre-ensemble... **Par ailleurs les objectifs de dynamique territoriale que poursuit le projet Escale à Port-Vendres sont en accord avec ceux du CD66. Il mobilise également une infrastructure dont le CD66 est propriétaire.**

L'implication du CD66 est un facteur indispensable afin d'assurer la pérennité du projet. Cette implication ne doit pas être seulement financière car pour les organisateurs, le CD66 pourrait se positionner également en tant que co-organisateur du festival. Cet axe de développement doit être envisagé dans le projet de gouvernance de l'association qui sera proposé.

LE PARTENARIAT AVEC LA RÉGION

La Direction de la Mer Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée soutient le projet financièrement à hauteur de 5000€. **Un projet en partenariat avec Escale à Sète, qui vise un public régional et mobilise plusieurs partenaires à l'échelle régionale, devrait parvenir à impliquer davantage la Région.**

Il est nécessaire pour une prochaine édition d'anticiper un partenariat avec la Région. Il faut pour cela identifier les interlocuteurs pertinents pour Escale à Port-Vendres au sein de la Région. Le CD66 pourrait être prescripteur dans cette démarche.

P.4

LE PARTENARIAT AVEC ESCALE À SÈTE

De manière concrète, le partenariat avec Escale à Sète s'est traduit par un rôle de prescripteur du festival héraultais en ce qui concerne les trois principaux voiliers accueillis, lesquels étaient également présents à Sète. Les organisateurs estiment également que **ce partenariat a simplifié l'identification d'Escale à Port-Vendres par le public, tout comme il a représenté un gage de sérieux** auprès des acteurs du patrimoine maritime et des vieux gréements.

Les contours du partenariat entre Escale à Sète et Escale à Port-Vendres doivent être définis avant une prochaine édition. Si Escale à Port-Vendres peut bénéficier de l'expertise du festival héraultais pour son développement, il conviendrait d'identifier clairement les objectifs d'Escale à Sète dans ce partenariat (création d'un label escale, mutualisation de bateaux...).

LE PARTENARIAT AVEC LE PARC NATUREL MARIN DU GOLFE DU LION

Le Parc Marin a soutenu le projet non seulement financièrement à hauteur de 5000€, mais aussi en animant un atelier de médiation quant à ses missions, avec le prêt de l'exposition sur l'épave Port-Vendres 1 ainsi qu'en participant à la construction et à l'animation de deux tables rondes sur les patrimoines culturel et naturel maritimes.

Ce partenariat est à pérenniser tant le Parc Marin et Escale à Port-Vendres poursuivent des objectifs en commun. Ce partenariat peut être renforcé en offrant une place plus grande au Parc en ce qui concerne les actions de médiation autour des patrimoines maritimes

Bilan des apéritifs vigneron 2024

Contexte général

En 2024, 26 dates ont été proposées entre mai et octobre dans les Albères et l'Illobès.

Fréquentation et tendances

Les mois d'août et septembre ont enregistré une bonne fréquentation, alors que juillet et octobre ont connu une baisse, attribuée à des facteurs tels que les actualités nationales, les Jeux Olympiques, et une météo défavorable.

La basse saison (avril, mai) reste peu fréquentée.

Depuis 2021, la majorité des participants sont des locaux. Cependant, cette clientèle est principalement motivée par les aspects conviviaux des événements plutôt que par un réel intérêt pour l'œnologie, ce qui limite les ventes directes de vin pendant les animations.

Évolution des tarifs

Les tarifs ont évolué : en 2024, une participation de 8€ était demandée, dont 1€ destiné à la gestion par l'Office de Tourisme (OTI).

Les vignerons souhaitent une augmentation du tarif pour attirer une clientèle plus aisée et potentiellement intéressée par l'achat de vin.

Comparaison avec les années précédentes

En 2021, l'événement se déroulait également sur la Côte Vermeille et les Albères, avec une plus grande diversité de domaines participants.

En 2022, 35 dates avaient été organisées avec une couverture élargie à toutes les saisons.

En 2023, une réduction du nombre de dates (28) et une interruption estivale ont été introduites. Cependant, les ventes directes de vin et l'intérêt œnologique avaient déjà commencé à diminuer.

Problèmes rencontrés en 2024

L'absence d'un agent de l'OTI sur place a compliqué la gestion de certains événements, notamment pour vérifier les inscriptions et gérer les imprévus.

Un incident notable a été signalé : une animation a dû être annulée en raison d'un manque de réservations enregistrées, bien que des participants se soient présentés directement.

Un client récurrent et problématique a causé des perturbations, ce qui a nécessité des mesures spécifiques.

Propositions pour 2025

Format et horaires : Ajuster les horaires à 18h30 pour mieux répondre aux disponibilités des locaux. Doubler les sessions hebdomadaires en haute saison (juin à septembre) avec des jours supplémentaires comme le mercredi.

Communication : Augmenter la visibilité sur les réseaux sociaux et améliorer les supports promotionnels (affiches, flyers) avec un visuel plus festif.

Tarifs : Revoir les tarifs pour mieux valoriser la prestation et le travail des vignerons.

Collaboration traiteurs : Adopter une présentation conviviale sous forme de grandes planches plutôt que des assiettes individuelles.

Conclusion

Les apéritifs vigneron restent une activité appréciée, bien que des ajustements soient nécessaires pour mieux répondre aux attentes des participants et valoriser l'offre œnotouristique. Les perspectives pour 2025 incluent des soirées à thème, des partenariats élargis, et un effort renforcé sur la communication.

Organigramme

COMITE DE DIRECTION Présidente : Nathalie REGOND PLANAS

Collège conseillers communautaires : 12 maires, représentants communes communautaires

Collège socioprofessionnel : 11 représentants (hébergements/ restaurateurs, producteurs locaux, artisans, activités de loisirs, de découvertes, maritimes, activités de pleine nature, membre qualifié)

Directrice/ Ordonnateur
Sandrine FABIER

Responsable Ressources humaines et affaires financières

Régisseuse taxe de séjour CCACVI et OTI
Valérie GRUNFELD**

Suivi Taxe de séjour: Sandrine GRANDIN-
laura Mayonove

Facturation: Mathilde DACRUZ CALVET

Suivi des plannings: Rose Merry CONAN

Suivi des travaux, aménagements:
Valérie GRUNFELD **

ADJOINTE DE DIRECTION

**RESPONSABLE DU SERVICE DEVELOPPEMENT
TOURISTIQUE**
Isabelle BERGA

**Activités de loisirs y compris artisanat d'art / semaines Mar
I Munt**: Vanessa CARBONNE

Suivi des sites GEOTREK, BALUDIJK: Elisabeth COSTE

Restauration, hébergements: Laura MAYONOVE

Fêtes et manifestations: Caroline MAHOUX

Tourisme durable: Caroline MAHOUX

Producteurs locaux: Marjorie GALANO

Commercialisation: Patricia BAUDESSON

Site Internet: Bettina BAUER

Reporter numérique: Hugo PAGES *

Editions papier: Bettina BAUER

Relation presse locale et communale: Caroline MAHOUX

ADJOINTE DE DIRECTION

**RESPONSABLE POLE ACCUEIL,
suivi des labels et de la démarche Qualité**
Rose Merry CONAN

Accueil OTI (meL/teL): Bernadine GIAMALIS
Accueil hors de murs/tchat: Marjorie GALANO

Accueil: Sybille RUI, Oksana GURA *, Jordan TORRENTS *,
Virginie CARBOU, Bernadine GIAMALIS, Bettina BAUER,
Elisabeth COSTE, Caroline MAHOUX, Marjorie GALANO,
Patricia BAUDESSON, Mathilde DACRUZ CALVET, Isabelle
BERGA, Vanessa CARBONNE, Rose Merry CONAN, Marike
ECOLIVET, Philippe ESPERQUETTE, Sandrine GRANDIN,
Laura MAYONOVE, Deborah PENSU**

Suivi, gestion de la doc (stock, bourse échanges, etc.):
Bernadine GIAMALIS

Guides conférenciers: Philippe ESPERQUETTE, Marike
ECOLIVET

Agents du patrimoine: Elisabeth COSTE, Vanessa
CARBONNE, Caroline MAHOUX.

Ménage: personnel mis à disposition par la CC ACVI (refacturé)

ORGANIGRAMME Office de Tourisme intercommunal Pyrénées Méditerranée

Janvier 2024

* en contrats d'apprentissage ** CDD:

ACTIF CONSEIL
1 Rue Henry le Chatelier
66100 PERPIGNAN

BILAN SOCIAL
DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

OFFICE TOURISME INTERCOMMUNAL PO
3 Impasse Charlemagne
66700 ARGELES SUR MER

- Bilan social 2024
-
- Rapports Camping-Car Park et Pastoralisme

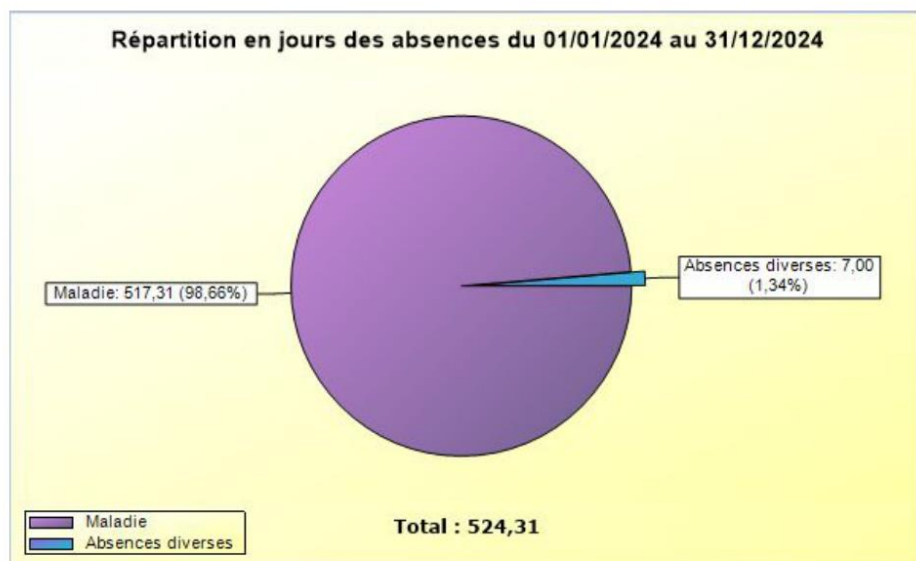
Compte administratif

Absences

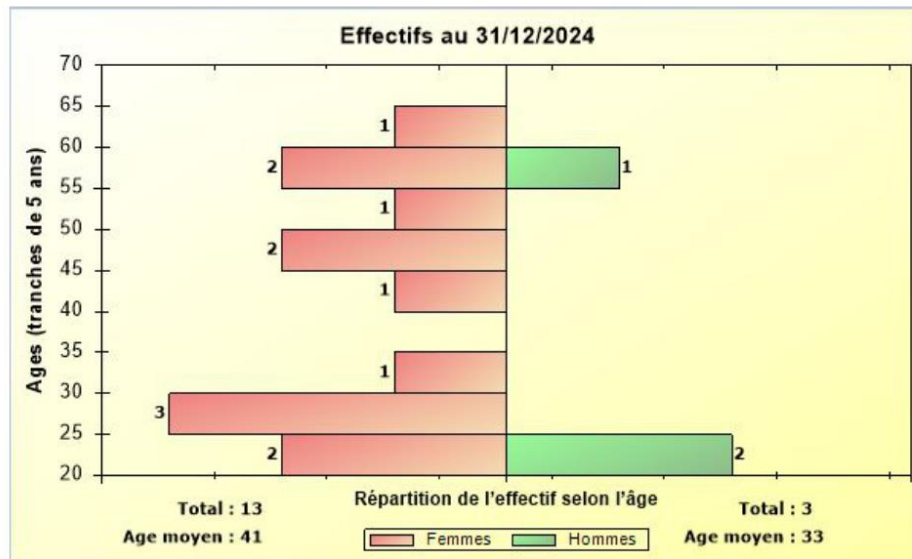
Nombre de journées d'absences au 31/12/2024			
Catégorie	Jours travaillés théoriques	Jours d'absences	Taux d'absentéisme (%)
Total	4 051,00	524,31	12,94

Nombre de journées d'absences pour MALADIE au 31/12/2024			
Catégorie	Jours travaillés théoriques	Jours d'absences	Taux d'absentéisme (%)
Total	4 051,00	517,31	12,77

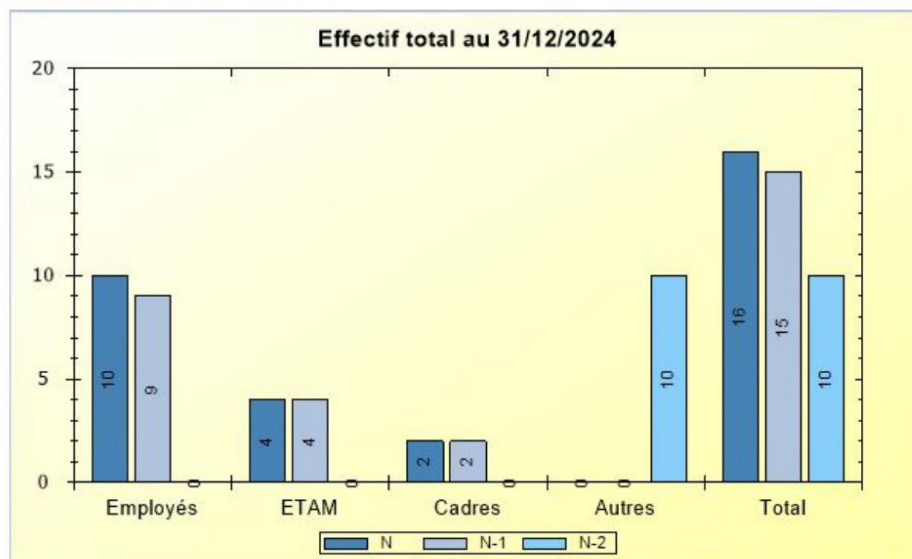
Répartition des absences pour MALADIE selon leur durée au 31/12/2024					
Catégorie	Moins de 3 jours	Entre 3 et 7 jours	Entre 8 et 30 jours	Entre 31 et 90 jours	Plus de 90 jours
Total	7	7	5	3	1

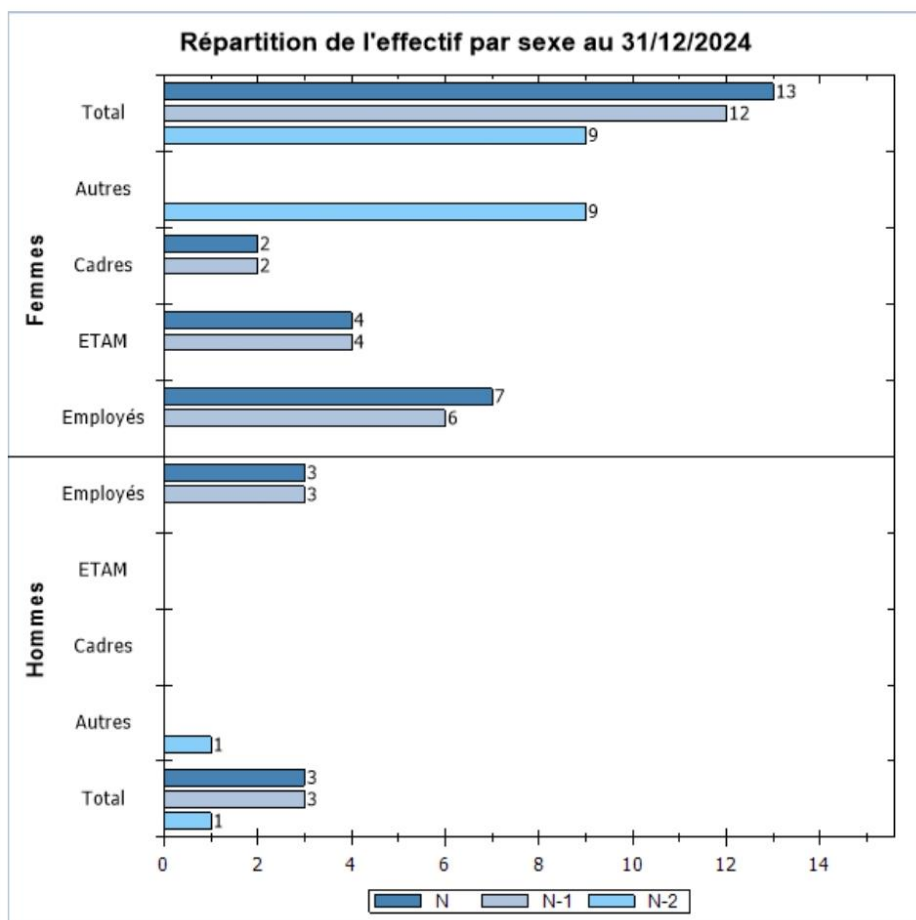


Effectifs

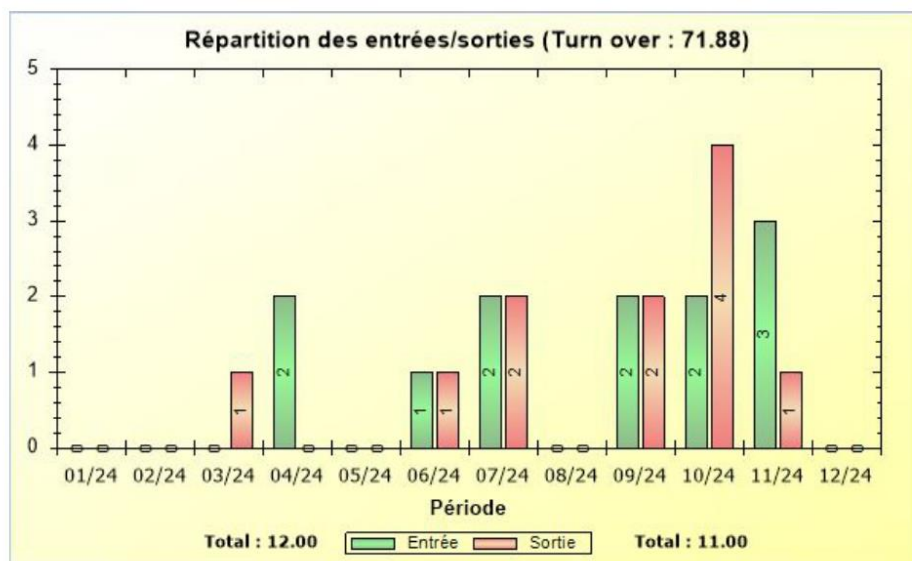
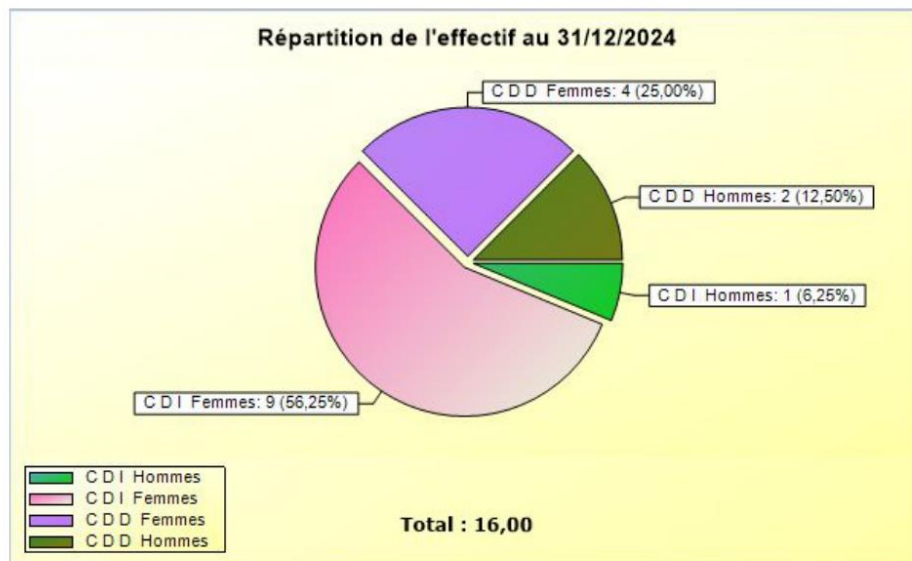


Répartition de l'effectif par sexe au 31/12/2024									
Catégorie	F	H	Total	CDI F	CDI H	Total	CDD F	CDD H	Total
Total	13	3	16	9	1	10	4	2	6



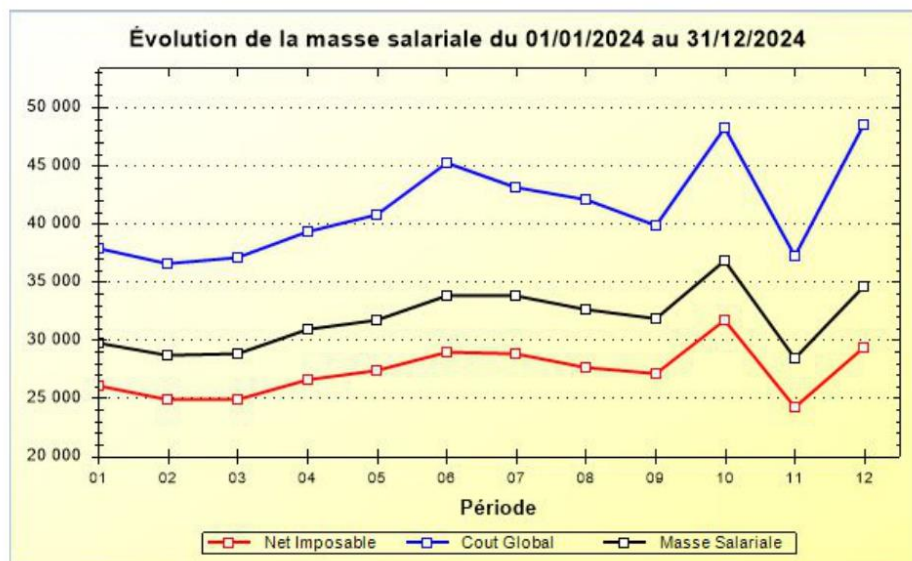


Effectifs



Répartition selon la classification des métiers du 01/01/2024 au 31/12/2024					
Classification des métiers	Effectif total moyen	Hommes	Femmes	Salaire moyen	Salaire moyen mensuel
N/A	3.74	1.50	2.24	14 868.83	1 239.07
Employé échelon 1.1	1.88	0.39	1.49	21 192.91	1 766.08
Employé échelon 1.1	0.06		0.06		
Employé échelon 1.2	2.43	0.42	2.01	19 825.12	1 652.09
Employé échelon 1.2	0.25		0.25	17 797.12	1 483.09
Employé échelon 1.3	1.62	0.58	1.04	22 853.69	1 904.47
TAM échelon 2.1	2.57		2.57	23 821.39	1 985.12
TAM échelon 2.2	1.00		1.00	26 173.35	2 181.11
TAM échelon 2.3	0.58		0.58	30 662.07	2 555.17
Cadre échelon 3.1	0.75		0.75	38 575.00	3 214.58
Cadre échelon 3.2	0.25		0.25	51 937.80	4 328.15
Cadre échelon 3.3	1.00		1.00	52 937.23	4 411.44
Total général	16.13	2.89	13.24	22 541.08	1 878.42

Rémunérations



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 82860633500010	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL
--	--

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE GESTION COMPTABLE ARGELES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : OTI PYRENEES MEDITERRANEE (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	20
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	21
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	22
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	23
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes
C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature

Sans Objet
Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

25

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL - OTI PYRENEES MEDITERRANEE - CA - 2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	1 072 600,86	G	1 007 207,52	G-A -65 393,34
	Section d'investissement	B	6 607,60	H	24 977,02	H-B 18 369,42

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	313 687,79 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	4 387,05 (si excédent)

=

=

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	1 079 208,46	Q= G+H+I+J	1 350 259,38	=Q-P 271 050,92

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	1 072 600,86	= G+I+K	1 320 895,31	248 294,45
	Section d'investissement	= B+D+F	6 607,60	= H+J+L	29 364,07	22 756,47
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 079 208,46	= G+H+I+J+K+L	1 350 259,38	271 050,92

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL - OTI PYRENEES MEDITERRANEE - CA - 2024

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
901	Opération d'équipement n° 901	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent, telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	380 535,00	280 730,15	0,00	0,00	99 804,85
012	Charges de personnel, frais assimilés	811 000,00	766 891,96	0,00	0,00	44 108,04
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	70,00	1,73	0,00	0,00	68,27
Total des dépenses de gestion courante		1 191 605,00	1 047 623,84	0,00	0,00	143 981,16
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	16 675,77	0,00	0,00	0,00	16 675,77
68	Dotations aux provisions et dépréciat ⁽²⁾	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés ⁽³⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 208 280,77	1 047 623,84	0,00	0,00	160 656,93
023	Virement à la section d'investissement	8 724,16				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	24 977,02	24 977,02			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		33 701,18	24 977,02			8 724,16
TOTAL		1 241 981,95	1 072 600,86	0,00	0,00	169 381,09
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	20 000,00	39 283,84	0,00	0,00	-19 283,84
70	Ventes produits fabriqués, prestations	46 200,00	49 840,70	0,00	0,00	-3 640,70
73	Produits issus de la fiscalité ⁽⁴⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	291 570,00	291 570,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	570 000,00	623 348,82	0,00	0,00	-53 348,82
Total des recettes de gestion courante		927 770,00	1 004 043,36	0,00	0,00	-76 273,36
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 640,00	0,00	0,00	-2 640,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		927 770,00	1 006 683,36	0,00	0,00	-78 913,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections	524,16	524,16			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		524,16	524,16			0,00
TOTAL		928 294,16	1 007 207,52	0,00	0,00	-78 913,36
Pour information		313 687,79				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	37 564,07	6 083,44	0,00	31 480,63
	Total des dépenses d'équipement	37 564,07	6 083,44	0,00	31 480,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	37 564,07	6 083,44	0,00	31 480,63
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	524,16	524,16		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	524,16	524,16		0,00
	TOTAL	38 088,23	6 607,60	0,00	31 480,63
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	8 724,16			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	24 977,02	24 977,02		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	33 701,18	24 977,02		8 724,16
	TOTAL	33 701,18	24 977,02	0,00	8 724,16
	Pour information	4 387,05			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	280 730,15		280 730,15
012	Charges de personnel, frais assimilés	766 891,96		766 891,96
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,73		1,73
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	24 977,02	24 977,02
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		1 047 623,84	24 977,02	1 072 600,86

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 072 600,86
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	6 083,44		6 083,44
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		524,16	524,16
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		6 083,44	524,16	6 607,60

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	6 607,60
--	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	39 283,84		39 283,84
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	49 840,70		49 840,70
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	291 570,00		291 570,00
75	Autres produits de gestion courante	623 348,82		623 348,82
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 640,00	0,00	2 640,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	524,16	524,16
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 006 683,36	524,16	1 007 207,52

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	313 687,79
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 320 895,31
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		24 977,02	24 977,02
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	24 977,02	24 977,02

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	4 387,05
---	-----------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 364,07
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	380 535,00	280 730,15	0,00	0,00	99 804,85
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	12 000,00	9 256,99	0,00	0,00	2 743,01
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 000,00	2 858,67	0,00	0,00	-858,67
6064	Fournitures administratives	4 000,00	3 593,44	0,00	0,00	406,56
607	Achats de marchandises	20 000,00	3 934,80	0,00	0,00	16 065,20
611	Sous-traitance générale	15 000,00	13 550,10	0,00	0,00	1 449,90
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	4 009,34	0,00	0,00	15 990,66
6156	Maintenance	50 000,00	54 128,73	0,00	0,00	-4 128,73
6161	Multirisques	2 100,00	2 555,72	0,00	0,00	-455,72
618	Divers	0,00	3 026,00	0,00	0,00	-3 026,00
6226	Honoraires	34 000,00	1 910,01	0,00	0,00	32 089,99
6231	Annonces et insertions	50 000,00	25 898,19	0,00	0,00	24 101,81
6233	Foires et expositions	80 095,00	53 615,03	0,00	0,00	26 479,97
6237	Publications	15 000,00	12 676,80	0,00	0,00	2 323,20
6238	Divers	400,00	12 600,00	0,00	0,00	-12 200,00
6251	Voyages et déplacements	9 000,00	10 091,82	0,00	0,00	-1 091,82
6257	Réceptions	7 000,00	3 253,32	0,00	0,00	3 746,68
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 322,50	0,00	0,00	177,50
6262	Frais de télécommunications	17 000,00	19 915,80	0,00	0,00	-2 915,80
627	Services bancaires et assimilés	240,00	0,00	0,00	0,00	240,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 200,00	6 570,55	0,00	0,00	-2 370,55
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	1 883,54	0,00	0,00	116,46
62878	Remb. frais à des tiers	35 000,00	34 078,80	0,00	0,00	921,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	811 000,00	766 891,96	0,00	0,00	44 108,04
6218	Autre personnel extérieur	268 000,00	251 612,57	0,00	0,00	16 387,43
6311	Taxe sur les salaires	448 040,91	20 336,00	0,00	0,00	427 704,91
6333	Particip. employeurs format* pro. cont.	31 000,00	5 738,64	0,00	0,00	25 261,36
6411	Salaires, appointements, commissions	62 000,00	347 879,11	0,00	0,00	-285 879,11
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	117 718,00	0,00	0,00	-117 718,00
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	9 148,50	0,00	0,00	-9 148,50
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	12 767,14	0,00	0,00	-12 767,14
6472	Versements aux comités d'entreprise	1 959,09	0,00	0,00	0,00	1 959,09
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 692,00	0,00	0,00	-1 692,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	70,00	1,73	0,00	0,00	68,27
6541	Créances admises en non-valeur	60,00	0,00	0,00	0,00	60,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	1,73	0,00	0,00	8,27
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 191 605,00	1 047 623,84	0,00	0,00	143 981,16
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	16 675,77	0,00	0,00	0,00	16 675,77
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	16 675,77	0,00	0,00	0,00	16 675,77
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 208 280,77	1 047 623,84	0,00	0,00	160 656,93
023	Virement à la section d'investissement	8 724,16				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (8)/(9)	24 977,02	24 977,02			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	24 977,02	24 977,02			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		33 701,18	24 977,02			8 724,16
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		33 701,18	24 977,02			8 724,16

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	380 535,00	280 730,15	0,00	0,00	99 804,85
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	12 000,00	9 256,99	0,00	0,00	2 743,01
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 000,00	2 858,67	0,00	0,00	-858,67
6064	Fournitures administratives	4 000,00	3 593,44	0,00	0,00	406,56
607	Achats de marchandises	20 000,00	3 934,80	0,00	0,00	16 065,20
611	Sous-traitance générale	15 000,00	13 550,10	0,00	0,00	1 449,90
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	4 009,34	0,00	0,00	15 990,66
6156	Maintenance	50 000,00	54 128,73	0,00	0,00	-4 128,73
6161	Multirisques	2 100,00	2 555,72	0,00	0,00	-455,72
618	Divers	0,00	3 026,00	0,00	0,00	-3 026,00
6226	Honoraires	34 000,00	1 910,01	0,00	0,00	32 089,99
6231	Annonces et insertions	50 000,00	25 898,19	0,00	0,00	24 101,81
6233	Foires et expositions	80 095,00	53 615,03	0,00	0,00	26 479,97
6237	Publications	15 000,00	12 676,80	0,00	0,00	2 323,20
6238	Divers	400,00	12 600,00	0,00	0,00	-12 200,00
6251	Voyages et déplacements	9 000,00	10 091,82	0,00	0,00	-1 091,82
6257	Réceptions	7 000,00	3 253,32	0,00	0,00	3 746,68
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 322,50	0,00	0,00	177,50
6262	Frais de télécommunications	17 000,00	19 915,80	0,00	0,00	-2 915,80
627	Services bancaires et assimilés	240,00	0,00	0,00	0,00	240,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 200,00	6 570,55	0,00	0,00	-2 370,55
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	1 883,54	0,00	0,00	116,46
62878	Remb. frais à des tiers	35 000,00	34 078,80	0,00	0,00	921,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	811 000,00	766 891,96	0,00	0,00	44 108,04
6218	Autre personnel extérieur	268 000,00	251 612,57	0,00	0,00	16 387,43
6311	Taxe sur les salaires	448 040,91	20 336,00	0,00	0,00	427 704,91
6333	Particip. employeurs format* pro. cont.	31 000,00	5 738,64	0,00	0,00	25 261,36
6411	Salaires, appointements, commissions	62 000,00	347 879,11	0,00	0,00	-285 879,11
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	117 718,00	0,00	0,00	-117 718,00
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	9 148,50	0,00	0,00	-9 148,50
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	12 767,14	0,00	0,00	-12 767,14
6472	Versements aux comités d'entreprise	1 959,09	0,00	0,00	0,00	1 959,09
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 692,00	0,00	0,00	-1 692,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	70,00	1,73	0,00	0,00	68,27
6541	Créances admises en non-valeur	60,00	0,00	0,00	0,00	60,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	1,73	0,00	0,00	8,27
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 191 605,00	1 047 623,84	0,00	0,00	143 981,16
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	16 675,77	0,00	0,00	0,00	16 675,77
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	16 675,77	0,00	0,00	0,00	16 675,77
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 208 280,77	1 047 623,84	0,00	0,00	160 656,93
023	Virement à la section d'investissement	8 724,16				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (8)/(9)	24 977,02	24 977,02			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	24 977,02	24 977,02			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		33 701,18	24 977,02			8 724,16
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		33 701,18	24 977,02			8 724,16

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	20 000,00	39 283,84	0,00	0,00	-19 283,84
64198	Autres remboursements	20 000,00	39 283,84	0,00	0,00	-19 283,84
70	Ventes produits fabriqués, prestations	46 200,00	49 840,70	0,00	0,00	-3 640,70
706	Prestations de services	8 000,00	580,00	0,00	0,00	7 420,00
707	Ventes de marchandises	30 000,00	15 205,90	0,00	0,00	14 794,10
70878	Remb. frais par des tiers	8 200,00	34 054,80	0,00	0,00	-25 854,80
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	291 570,00	291 570,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	291 570,00	291 570,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	570 000,00	623 348,82	0,00	0,00	-53 348,82
753	Reversement taxe de séjour	570 000,00	621 927,31	0,00	0,00	-51 927,31
7588	Autres	0,00	1 421,51	0,00	0,00	-1 421,51
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		927 770,00	1 004 043,36	0,00	0,00	-76 273,36
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	2 640,00	0,00	0,00	-2 640,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	2 640,00	0,00	0,00	-2 640,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		927 770,00	1 006 683,36	0,00	0,00	-78 913,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	524,16	524,16			0,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	524,16	524,16			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		524,16	524,16			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		928 294,16	1 007 207,52	0,00	0,00	-78 913,36
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		313 687,79				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
901	Opération d'équipement n° 901 (3)	37 564,07	6 083,44	0,00	31 480,63
	Total des dépenses d'équipement	37 564,07	6 083,44	0,00	31 480,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	37 564,07	6 083,44	0,00	31 480,63
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	524,16	524,16		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	524,16	524,16		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	524,16	524,16		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	524,16	524,16		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	38 088,23	6 607,60	0,00	31 480,63
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	8 724,16			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	24 977,02	24 977,02		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 575,67	10 575,67		0,00
28181	Installations générales, agencements	4 383,00	4 383,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 957,98	6 957,98		0,00
28184	Mobilier	3 060,37	3 060,37		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		33 701,18	24 977,02		8 724,16
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		33 701,18	24 977,02		8 724,16
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		33 701,18	24 977,02	0,00	8 724,16
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		4 387,05			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 901 (1)
LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		37 564,07	A 6 083,44	0,00	31 480,63	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	8 394,00	0,00	0,00	8 394,00		0,00
2051	Concessions et droits assimilés	8 394,00	0,00	0,00	8 394,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	29 170,07	6 083,44	0,00	23 086,63		0,00
2181	Installat° générales, agencements	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00		0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	6 083,44	0,00	3 916,56		0,00
2184	Mobilier	15 170,07	0,00	0,00	15 170,07		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A -6 083,44	D-B 0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	4 387,05
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	4 387,05

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	4 387,05
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	4 387,05

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	33 701,18	24 977,02	0,00	24 977,02
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	33 701,18	24 977,02	0,00	24 977,02
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	4 387,05			4 387,05
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	4 387,05			4 387,05
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				29 364,07

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle